



**SAIN**-VICTOR

2023  
- BULLETIN -

**CONSOMMONS LOCAL**



**LE PANIER**  
de Victor

Crédit Graphique : Marthe Tékou

CH2

**MondialBox**  
libère l'espace !

**BOX À LOUER**

PARTICULIERS, PROFESSIONNELS & ASSOCIATIONS

RANGÉZ, STOCKÉZ & ARCHIVEZ...  
EN TOUTE SÉCURITÉ !

directement au pied du box !

Assurance incluse & cadenas fournis

+ D'INFOS : 07 55 39 01 50  
OU SUR [MONTLUÇON@MONDIALBOX.COM](mailto:MONTLUÇON@MONDIALBOX.COM)

96 BIS ROUTE DE PARIS  
03410 SAINT VICTOR

DRIVE 24/7 SÉCURISÉ



**ERIC FOUQUET**  
**ARCHITECTE DPLG**

CONCEPTION NEUF ET REHABILITAION  
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE - SUIVI DE TRAVAUX

20, rue de la Fontaine - 03100 MONTLUÇON  
Tél. 04 70 04 02 64 - E-mail : [fouquet.archi@wanadoo.fr](mailto:fouquet.archi@wanadoo.fr)



Cabinet SERRE HUBERT TRUTTMANN MANGIN  
**GEOMETRES EXPERTS**  
ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE VRD - BORNAGE  
DIVISIONS - AMIANTE PLOMB - COPROPRIETE -  
DETECTION RESEAUX

**Olivier TRUTTMANN**

11 rue Alfred de Vigny - 03100 MONTLUÇON - Tél. 04 70 05 30 90 - [serre.montlucon@wanadoo.fr](mailto:serre.montlucon@wanadoo.fr)  
6 impasse de la Route Noire - 03600 MALICORNE - Tél. 04 70 64 36 10 - [geometre.malicorne@orange.fr](mailto:geometre.malicorne@orange.fr)



Assurance et Banque

**Hervé BONNARD**  
& **Cynthia LANOË**

Agents généraux d'assurances AXA France  
Mandataires exclusifs en opérations de banque  
d'AXA Banque

1 C rue Binet Micheau - 03100 MONTLUÇON  
Tél : 04 70 05 30 73 - Fax : 04 70 03 85 52  
Email : [agence.bonnardlanoe@axa.fr](mailto:agence.bonnardlanoe@axa.fr)

N° ORIAS : 12 066 032 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Coordonnées de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Talibout, 75009 Paris  
N° ORIAS : 23 007 496 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - Coordonnées de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - 61 rue Talibout, 75009 Paris



14 rue Jacques Alexandre DUCHET  
03100 Montluçon

**04 70 03 32 29**

Mail : [contact@chaptard-construction.fr](mailto:contact@chaptard-construction.fr)  
Site : [www.chaptard-construction.fr](http://www.chaptard-construction.fr)



**CARROSSERIE PEINTURE**  
**TOUTES MARQUES**  
**AUTO MOTO UTILITAIRE - PARE-BRISE**

20 RUE DE L'INDUSTRIE - 03410 SAINT-VICTOR  
04-70-04-40-53

CARROSSERIE  
DU PONT DES  
NAUTES



**Electricité Générale**  
Automatisme divers - Neuf/Rénovation  
Réseau informatique - Dépannage

19, rue des Noisetiers - 03410 Saint-Victor  
Tél. : 04 70 29 91 35 / Port. : 06 73 36 58 73  
Mail : [Christophe.mottier874@orange.fr](mailto:Christophe.mottier874@orange.fr)

MOTTIER  
Christophe

**Gamm vert** 

L'autoproduction est l'avenir

Jardinage  Motoculture 

Alimentation animale  Produits régionaux

Vêtements - Chaussants  Produits de chauffage 

ZA Porte Val de Cher - 03410 St Victor  
04.70.28.85.00



**CLIMATISATION**  
**POMPE À CHALEUR**  
**PHOTOVOLTAÏQUE**  
**VENTILATION**

06 29 46 40 38 [sas.a2l@hotmail.com](mailto:sas.a2l@hotmail.com)  A2L



**Jean-Pierre GUÉRIN**

Maire

**Bulletin municipal n°54** - Janvier 2024

Rédaction - Photos - Diffusion :

Mairie de Saint-Victor

Page de couverture : Mathieu RAINHA

Tél. : 04 70 28 80 09 - Fax : 04 70 28 83 42

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2024

## Sommaire

Edito	3
Le budget communal 2023	4-5
Les travaux	6 à 8
La vie communale	9 à 28
La vie associative	29 à 40
Services et Informations	41 à 45

La municipalité remercie tous les annonceurs qui permettent, par leurs publicités, la réalisation de ce bulletin, et elle vous invite à leur manifester votre gratitude par vos achats.

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

2023 a été une année où nous avons dû affronter de nombreuses difficultés, un environnement national et international morose fait d'intolérance et d'agressivité, un climat aux perspectives alarmistes, une inflation très forte, des difficultés à trouver de la disponibilité pour nos diverses fournitures, des aides de l'état à la baisse, quasiment plus de dotation de fonctionnement pour la Commune. Malgré cela, Saint-Victor a maintenu et poursuivi les engagements que nous avons contractés envers vous.

Le Bilan 2023 se concrétise ainsi :

- L'ouverture du module magasin de producteurs locaux où nous pouvons trouver, outre le pain du quotidien, toute une multitude de produits que nous proposons quelques 30 producteurs. Nous pouvons ainsi retrouver une certaine convivialité entre nous qui nous faisait défaut en centre bourg. Il nous reste à terminer les toilettes publiques ainsi que le local dédié à l'artisanat.
- Les travaux de la rue du Beauvet avec sa réfection complète, enfouissement des divers réseaux, éclairage public et reprise totale de la voirie.
- La mise à disposition de 18 cavurnes supplémentaires au cimetière répondant ainsi aux sollicitations de notre population.
- La pose de panneaux photovoltaïques, après désamiantage, sur la toiture des services techniques. Ce qui nous permettra des économies de fonctionnement en effectuant une autoconsommation collective sur 5 sites communaux.
- Le changement de la poche à eau nécessaire à l'arrosage du terrain de

football, cette dernière avait cédé sous le nombre des années de service en entraînant l'affaissement du mur d'enceinte. Il nous a fallu reconstruire tout cela, en ajoutant au passage un portillon d'accès à la propriété voisine.

- Toujours au Stade, le remplacement des lampes à incandescence de l'éclairage du terrain d'honneur par des leds afin d'économiser l'énergie les jours de matchs et d'entraînement des équipes.
- Le démarrage des travaux de restructuration de la Mairie pour permettre un meilleur service aux usagers, un confort amélioré pour nos agents, une économie de fonctionnement tout en maintenant le service à la population.
- L'achèvement des études pour procéder à la dépollution du site entre la rivière le Cher et le bourg. Vous pourrez ainsi voir début d'année 2024, commencer ces travaux.

Ces réalisations sont à mettre au crédit d'une équipe municipale soudée et entreprenante, et aussi de notre personnel administratif, périscolaire et technique qui assume toutes les tâches du quotidien et sait faire avancer les projets communaux.

En 2024 les projets sont tout aussi abondants. Nos engagements sont déjà fléchés pour terminer les travaux de la Mairie, achever le bloc jouxtant le magasin de producteurs locaux par un local d'artisanat et des sanitaires publics, avancer sur les aménagements de l'aire de loisirs qui doit nous permettre de traverser le Cher via le Canal de Berry, la construction d'un ensemble de 5 logements à

vocation de résidence sénior et sociale dans le bourg avec l'aménagement de la rue Frédéric Mistral vers l'entrée Est, la finition de la rue du Clos de la Cure, la pose de nouveaux panneaux de signalisation urbaine.

Nous devons également adopter le nouveau Plan d'Local d'Urbanisme à vocation d'Habitat (PLUiH) avec des possibilités d'implantations d'énergies renouvelables mesurées, à l'échelle de notre territoire. Eoliennes et champs photovoltaïques ne seront implantés qu'aux emplacements nécessaires afin de combattre le réchauffement climatique lié à la consommation excessive d'énergies carbonées.

Nous viendrons également vers vous pour réaliser le recensement de la population. Dès ce début d'année nos agents recenseurs viendront vous solliciter, réservez-leur le meilleur accueil, ils œuvrent pour l'intérêt général.

Vous le voyez, le programme est encore dense, vous pouvez compter sur nous. Nous le ferons, bien sûr, avec une vigilance constante afin de ne pas alourdir les taxes et impôts communaux.

Il me reste à vous souhaiter une année 2024 avec un moral des plus optimiste, une vie pleine de joie et de santé pour que nous puissions, ensemble, avancer avec confiance vers l'avenir.

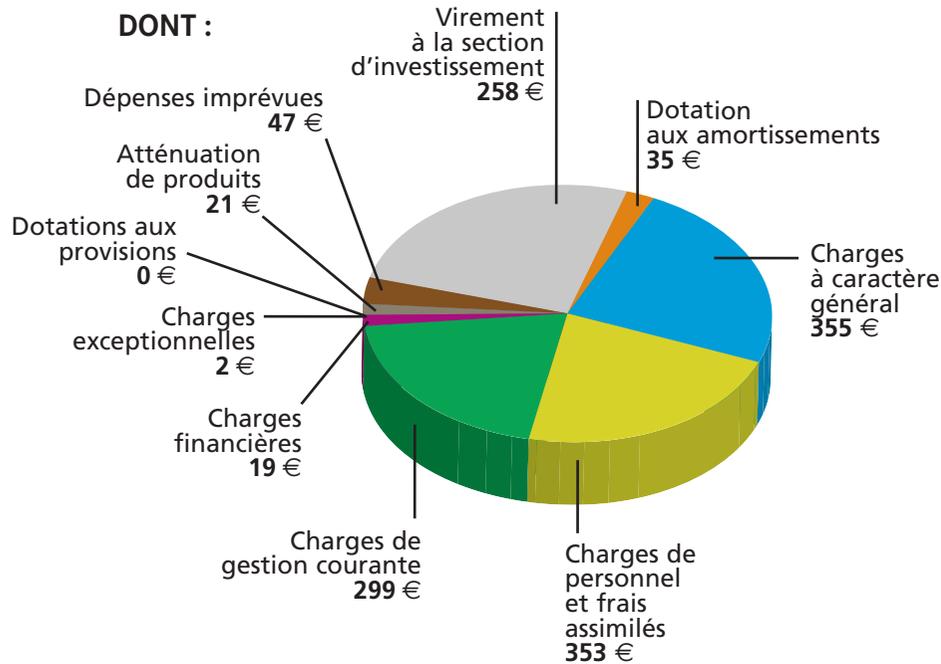
Au plaisir de vous rencontrer lors de nos réunions de quartier, à bientôt.

Jean-Pierre GUÉRIN  
Maire de Saint-Victor  
Vice-Président de Montluçon  
Communauté



# Le budget communal 2023

Dépenses de fonctionnement : 2 964 323,41 €  
soit 1 389 € par habitant/an



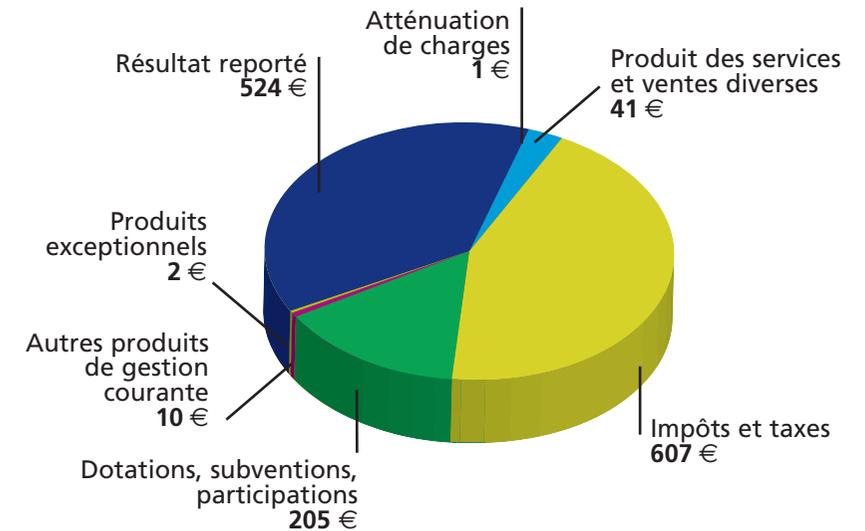
## La Commune de Saint-Victor

<b>Ses habitants</b>	Les Saints-Victoriens
<b>Population</b>	2134 habitants (INSEE, au 1 <sup>er</sup> janvier 2023)
<b>Superficie</b>	2.322 ha
<b>Voirie communale</b>	39 km
<b>Altitude</b>	213 m



Recettes de fonctionnement : 2 964 323,41 €  
soit 1 389 € par habitant/an

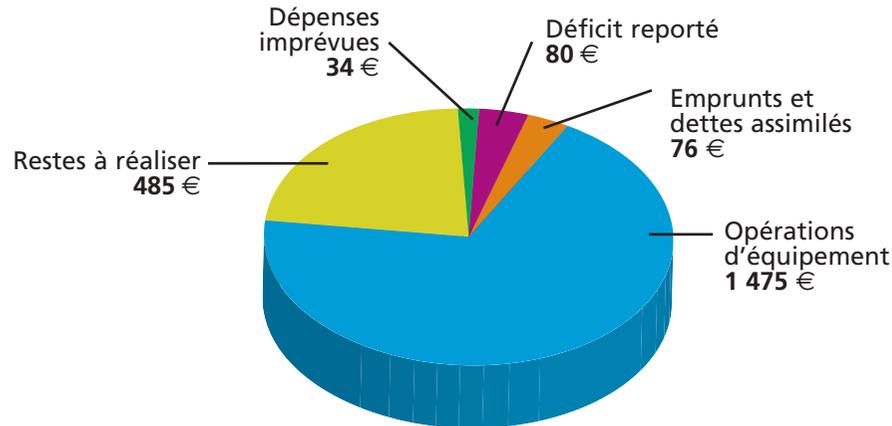
**DONT :**





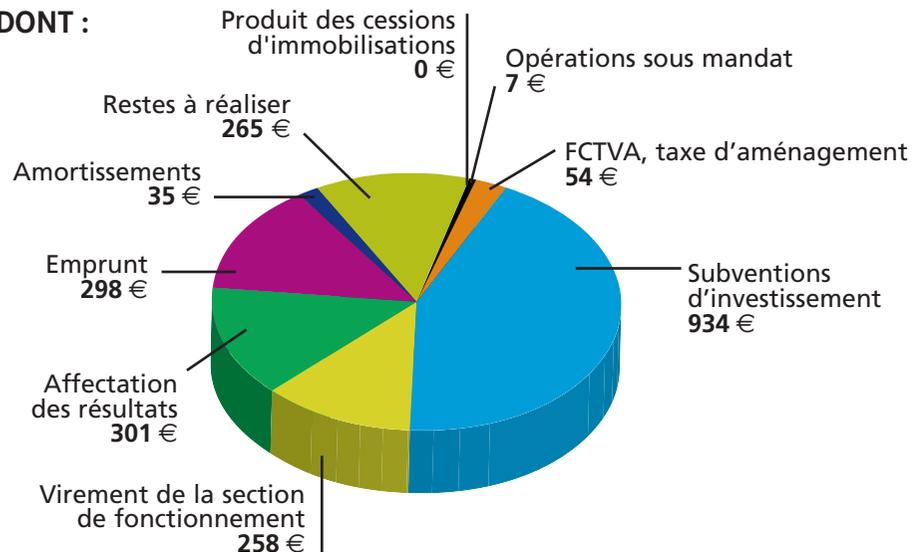
**Dépenses d'investissement : 4 589 915,11 €**  
soit 2 151 € par habitant/an

**DONT :**



**Recettes d'investissement : 4 589 915,11 €**  
soit 2 151 € par habitant/an

**DONT :**



## Taux des taxes communales

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :	33,04 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) :	19,00 %
Taxe d'habitation (sur résidences secondaires):	7,78 %



## Programme 2023

# Reconquête de centre bourg

### Création d'un magasin pour producteurs locaux, d'un salon d'esthétique et de sanitaires publics

« Le Panier de Victor » a ouvert ses portes le 17 Novembre et compte actuellement 32 producteurs. Les sanitaires publics seront en service début février et le bâtiment pour l'activité d'esthétique sera occupé à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2024.

**Retour sur sa construction en image !!!**



Le 8 mars 2023 - l'entreprise coule les fondations



Le 26 juin, pose de la charpente



Le 18 octobre, on avance, on avance !!

Le 16 novembre, nous sommes à la veille de l'ouverture, tout va bien !!!!



### Restructuration et extension des espaces de la Mairie

Les travaux ont débuté le 27 Novembre et seront réalisés en 2 tranches :

- De novembre 2023 à avril 2024 - restructuration des services accueil, urbanisme, l'agence postale ainsi que le 1<sup>er</sup> étage et l'ancienne salle de réunion du rez-de-chaussée qui sera dévolue à la bibliothèque.
  - D'avril à juillet-août 2024 - seront concernés les bureaux du Maire, du directeur général des services et son adjointe, avec l'extension des toilettes.
- Préalablement au démarrage du chantier, des travaux de câblage ont été nécessaires pour assurer les transferts téléphoniques et numériques afin de minimiser le temps de fermeture de la Mairie. Grâce à l'efficacité de nos personnels tant administratifs que techniques qui ont parfaitement su anticiper le déménagement, ce dernier s'est parfaitement déroulé et a été effectué dans un temps record. Un grand merci à nos personnels. Durant ces 9 à 10 mois de travaux, tous les services restent ouverts aux horaires habituels, sauf la bibliothèque qui sera fermée durant toute la durée des travaux.

Mairie : la dalle est coulée



### Eglise : étude de maîtrise d'œuvre (phase de conception)

Les travaux proprement dits sous maîtrise d'œuvre de Christelle AUROY, Architecte du Patrimoine, sont reportés d'une année.

### DÉPENSES TOTALES RECONQUÊTE DU CENTRE BOURG :

Dépenses Totales prévisionnelles :  
1.784.278 € TTC

#### Subventions prévisionnelles :



Etat (DSIL) : 255.218 €



Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes : 374.200 €



Conseil Départemental (RCVCB) : 513.996 €



## Voiries Communales

- Aménagement de la Rue du Beauvet comportant le changement du réseau d'eau potable par le SIVOM d'Huriel, l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de l'éclairage public, réfection de la voirie avec création de stationnements terre-pierre et l'installation d'un poteau incendie
- Etudes pour l'aménagement de la Rue du Clos de la Cure, de la Rue de la Grange Garraud, de la RD 2144 entre les giratoires du Pont des Nautes ainsi que des stationnements Place du Lavoir aux Varennes
- Création de la Base Adresse Locale
- Diverses acquisitions foncières pour des alignements de rues



Aménagement de la Rue du Beauvet



**Coût total : 327.220 € TTC**

## Aire de Détente et de Loisirs des Rives du Cher

- Acquisition des parcelles pour la liaison douce avec le Canal de Berry
- Désamiantage et démolition du hangar
- Etude de programmation de cette aire et de l'itinérance douce franchissant le Cher
- L'étude faune-flore sur 4 saisons étant terminée, la phase de dépollution portée par le cabinet 3Ce-BG, est en cours de finalisation, la phase opérationnelle de dépollution devrait intervenir au 1<sup>er</sup> trimestre 2024.

**Montant budgété pour cette tranche à la charge de la Commune : 1.383.646 € TTC**

### Subventions prévisionnelles :



Etat (ADEME) : 738.911,50 €



Conseil Départemental : 217.320 €

## Acquisition d'outillage et matériel divers

### Matériels pour la mairie :

- Acquisition d'un pupitre, de logiciels, changement d'ordinateurs et d'onduleurs

### Matériels pour l'école :

- Acquisition d'une autolaveuse avec batterie
- Acquisition de tables, chaises et casiers pour les maternelles
- Remplacement du jeu de la cour des maternelles
- Raccordement fibre optique et acquisition de 2 ENI



Nouveau jeu à l'école

### Matériels pour les services techniques :

- Acquisition d'un laser rotatif de mesure

**Coût total : 33.325 € TTC**

## Entretien et aménagement des bâtiments communaux

### Bâtiments des Services techniques :

- **Réfection de la couverture** comprenant désamiantage, renforcement de la charpente et pose de panneaux photovoltaïques.

L'électricité produite par ces panneaux photovoltaïques sera utilisée en auto consommation collective sur le patrimoine communal.

**Coût total : 441.206 € TTC**

### Subventions prévisionnelles :



Etat (DSIL) : 79.300 €



Conseil Départemental : 76.380 €



### Cimetière :

- Réalisation de 18 cavurnes supplémentaires
- Poursuite de la phase 2 de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon

**Coût total : 11.540 € TTC**

Espace des nouvelles cavurnes

### Stade de l'Oiseau :

- **Changement des éclairages du terrain d'honneur**

**Coût total : 65.000 € TTC**

### Subventions prévisionnelles :



Etat (DSIL) : 13.000 €



Conseil Départemental : 15.500 €

District de l'Allier : 13.100 €

## IMPORTANT

**Vous êtes propriétaire sur la commune et vous avez constaté des dégradations sur votre habitation** (lézardes, fissures, mouvements de structure...)

Une démarche auprès de votre assureur est nécessaire dès que vous constatez des dégâts, qui pourraient être liés à la sécheresse, afin de monter un dossier de déclaration de sinistre.

D'autre part, vous êtes invité à en informer la mairie par mail ([contact@saint-victor.org](mailto:contact@saint-victor.org)) ou par courrier en indiquant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) et en décrivant les dégâts constatés. N'oubliez pas de joindre des photos ou tout autre document permettant d'illustrer votre requête.

**Ce recensement permettra à la commune d'obtenir le nombre de propriétaires concernés par les désordres apparus.**

Si la commune constate de nombreux dégâts signalés, elle pourra solliciter le classement en état de catastrophe naturelle auprès du Préfet du département. Cette demande ne pourra se faire qu'à partir de janvier 2024 pour les dommages constatés en 2023. Des expertises seront réalisées pour valider la pertinence du classement

**La mairie ne manquera pas de vous tenir informés des suites données à cette démarche.**

**Vous avez jusqu'au 25 février pour déposer votre déclaration de sinistre auprès de la mairie.**



## Le Personnel Communal

Aucun mouvement de personnel n'est intervenu au service administratif de la Mairie.

Au sein du personnel scolaire et périscolaire, nous avons noté les départs à la retraite de :

- Marie-Claude TOGNON, remplacée à la cantine par Sandrine CARMANE,
- Laëdje SEDJAR remplacée à son poste par Tiphaine BOURON embauchée en contrat aidé CUI-CAE, dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence de Pôle Emploi.

Au service technique,

- Alexandre LAMORT ayant fait le choix d'une autre orientation professionnelle, a été remplacé par Quentin TABOURET.

Néanmoins, pour satisfaire aux besoins croissants d'activité de notre Commune, nous avons dû procéder à l'embauche d'un agent supplémentaire en la personne de Antoine GIRAUD qui prendra ses fonctions au début du 2<sup>e</sup> trimestre 2024 en remplacement de Pierre THOMAS sorti des effectifs.

### Agents et Elus à l'honneur

Le 20 octobre dernier, les Elus et les agents municipaux, les enseignants ainsi que la proche famille des récipiendaires et retraitées ont été invités à fêter :

- **Le départ à la retraite** de 2 agents des services scolaires et périscolaires

- **Marie-Claude TOGNON**, retenue ce jour-là par des obligations personnelles. Embauchée le 1<sup>er</sup> janvier 1999 comme agent d'entretien, Marie-Claude a gravi les échelons et a tenu un poste d'aide aux enseignements de maternelle, puis a terminé sa carrière comme responsable de la cantine scolaire
- **Laëdje SEDJAR**, engagée en contrat en septembre 2006, a été titularisée le 11 mars 2007 au poste d'agent d'entretien et a également tenu un poste d'aide aux enseignants de maternelle. Elle a fait valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> septembre 2023

Ces 2 agents ont reçu un cadeau de départ et une belle orchidée avec les remerciements du Maire Jean-Pierre GUÉRIN pour le travail accompli et ses souhaits de belle et heureuse retraite.

- **La remise de la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale**, échelon argent, à 1 agent administratif et 2 Elus pour 20 années de service au sein de la collectivité

- **Christelle OLIVEIRA**, entrée au poste d'agent administratif non titulaire le 1<sup>er</sup> octobre 2002, titularisée le 1<sup>er</sup> avril 2003. Christelle est responsable de différentes tâches administratives et assume avec une collègue l'accueil physique et téléphonique de la Mairie, sa médaille lui a été remise par le Maire Jean-Pierre GUÉRIN
- **Mauricette LESPIAUCQ**, élue depuis le 23 mars 2001, actuellement 1<sup>ère</sup> adjointe chargée de la communication et de la culture et déléguée communautaire a également reçu sa médaille des mains du Maire
- **Pascal CENDRE**, élu depuis le 23 mars 2001, membre de plusieurs commissions est également vice-président du SIESS de Désertines depuis mars 2014. Selon son souhait, sa médaille lui a été remise par Florence MARRET

Dans son discours, Monsieur le Maire a remercié chacun pour la qualité du travail accompli et le service rendu à la population.



Laëdje SEDJAR- Christelle OLIVEIRA  
Mauricette LESPIAUCQ - Pascal CENDRE - Jean-Pierre GUÉRIN

### Emplois d'été et Stagiaires

Cet été encore, quatre jeunes étudiants ont été engagés en emploi saisonnier pour renforcer les services techniques durant la période de congés, principalement aux espaces verts :



Mathéo OLIVEIRA et Romain SANTIAGO, entourés du Maire Jean-Pierre GUÉRIN et Sylvain LABRACHERIE



Jules VERDU et Théo VARDELLE, entourés du Maire Jean-Pierre GUÉRIN et Olivier DEVAUX, responsable des services techniques

### Stages aux Services Techniques :

- Bastien ALHERITIÈRE-BILAUD a effectué plusieurs stages entre Octobre 2023 et Juin 2024
- Bastien RASTHELLA

## Le Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J)

Il y a 2 ans, nous avons souhaité créer cette instance pour permettre aux jeunes Saint Victoriens de participer et s'impliquer dans la vie citoyenne.

Nos douze pionniers ont continué leur réflexion sur la commune.

Comme l'an passé, ils nous ont invités à leur journée citoyenne début avril. Ils ont su mobiliser environ 80 personnes qui ont arpenté les rues de la commune à la recherche de déchets tombés des voitures ou emmenés par le vent !!! La récolte 2023 fut plus modeste et c'est une bonne chose.

Ils ont aussi réfléchi et conçu un logo et une banderole qui ornent leurs manifestations.

Nous les avons retrouvés sur un stand au forum des associations où ils ont expliqué leur rôle à d'autres enfants afin de les convaincre de les rejoindre. Il faut reconnaître que le bon travail du premier CMJ a suscité des vocations. Le vendredi 13 octobre, nous avons renouvelé les membres et procédé à l'élection du bureau (président, vice-président et secrétaire). Ce sont 19 enfants (10 filles et 9 garçons) très motivés qui le composent.

En deux réunions, nous avons pu constater qu'ils ont des idées, de l'envie pour St Victor. N'hésitez pas à venir participer à leurs actions, c'est leur seule récompense !

*Patrick BRAUD et les membres de la Commission Conseil Municipal Jeunes*



*Bravo et merci à ces jeunes très investis dans la préservation de l'environnement*

*Nouvelle élection*



*Nouveau Conseil Municipal des Jeunes entouré du Maire et des Elus chargés de l'encadrement des jeunes : Patrick BRAUD, Florence MARRET, Bénédicte BAUDOIN, Sébastien SANTIAGO*



## Les Commémorations

### Le 19 Mars

Le 19 mars 2023 marquait les 61 ans de la fin de la guerre d'Algérie. Une commémoration, en présence de Jean-Pierre GUÉRIN, Maire, du correspondant défense, Sébastien SANTIAGO, d'élus et de Saint-Victoriens, s'est déroulée à la stèle dressée au square du 19 mars 1962. Après la lecture du message officiel, Jean-Pierre GUÉRIN a procédé aux dépôts de gerbes, accompagné de Chloé et Maud DEVAUX et Bastien RASTHELLA élus du conseil municipal des jeunes, ainsi que par Monsieur TINDILLIERE, président de la FNACA Montluçon, accompagné par Madame DUQUESNE.



### Le 11 Novembre

En cette année du centenaire de la Flamme du Soldat Inconnu, les Saint-Victoriens sont venus nombreux rendre hommage aux Morts de Saint-Victor mais également pour la France et commémorer l'armistice du 11 novembre 1918. Monsieur le Maire, Jean-Pierre GUÉRIN était accompagné de nombreux élus ainsi que des enfants du conseil municipal jeunes nouvellement élus. Lecture du message officiel a été faite par Jean-Pierre GUÉRIN. Sébastien SANTIAGO, correspondant défense, a quant à lui fait lecture des militaires tombés pour la France lors de l'année 2023. Le Maire, assisté de l'ensemble du conseil municipal jeune a procédé au dépôt de gerbe suivi d'une minute de silence ponctuée par l'Hymne National repris par l'ensemble des Saint-Victoriens présents.

### Le 8 Mai

Les Saint-Victoriens sont venus nombreux rendre hommage aux soldats tombés lors de la deuxième guerre mondiale. Le maire Jean-Pierre GUÉRIN entouré du correspondant Défense, Sébastien SANTIAGO, des porte-drapeaux ainsi que d'élus, a fait lecture du discours officiel. Accompagné par des élus du conseil municipal des jeunes, il a déposé une gerbe devant le Monument aux Morts. A l'issue, la sonnerie aux Morts a retenti ponctuée par une minute de silence. L'assemblée présente a entonné un vibrant Hymne National. Le cortège s'est dirigé vers la stèle dédiée à Jean Bray dit « Bardy », résistant tombé aux portes de notre village, afin de lui rendre hommage.



## L'École, notre priorité

Après sa résidence, un des premiers lieux où l'enfant appréhende l'espace est l'école : école maternelle tout d'abord, école élémentaire ensuite, école secondaire enfin.

Mon rôle d'élu(e) chargée des affaires scolaires est d'assurer et de veiller à la vie éducative, administrative et sécuritaire des élèves qui nous sont confiés, de comprendre également l'impact sur les enjeux des relations commune-école et, de ce fait, la relation entretenue avec la directrice de l'école structure bien l'ensemble du fonctionnement de cet établissement depuis la question de l'inscription des enfants jusqu'à l'aménagement des locaux et l'enjeu des personnels municipaux présents dans l'école.

Je porte donc une attention très particulière à cette école de village, et ce depuis le 4 septembre, jour de la rentrée scolaire où nous avons accueilli 190 élèves répartis dans 8 classes.

*Elisabeth FERANDON, adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires*



### L'Équipe pédagogique

L'école compte actuellement 191 élèves, dont 54 en maternelle et 137 en classes élémentaires.

**Directrice de l'école : Frédérique ACHARD**

**Répartition des élèves dans les Classes :**

**TPS/PS maternelle :** Julie AUDINAT : 23 élèves

**MS/GS maternelle :** Sandrine BOUDEAUD : 24 élèves

**GS/CP :** Cécile BERGER : 23 élèves

**CP/CE1 :** Jonathan LAURIER : 23 élèves

**CE1/CE2 :** Nassima MEZIANI : 23 élèves

**CE2/CM1 :** Catherine BOUBY : 25 élèves

**CM1/CM2 :** Camille FERRERO : 25 élèves

**CM2 :** Frédérique ACHARD et Aurélie GACON : 25 élèves

### Intervenant extérieur

Sonia BESSEDE, Intervenante en musique, a assuré chaque jeudi, l'éducation musicale aux élèves de CP au CM2, de 13h30 à 16h, durant 30 minutes par classe. A notre grand regret sa mission à Saint-Victor n'a pas été reconduite pour l'année 2023/2024. Il faut savoir que ces intervenants détachés par le Conservatoire André Messager ont la charge de cet enseignement dans les 21 Communes de Montluçon Communauté à tour de rôle.

### Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles ont lieu deux fois par semaine de 8h00 à 8h45 ou de 16h15 à 17h00. Il n'est pas possible de les faire au moment de la pause méridienne, les enfants devant avoir au minimum 1h30 de pause entre les cours du matin et de l'après-midi. Ces heures font partie du service public d'éducation et sont gratuites, l'accord préalable des parents est obligatoire. Pour les enfants, cela leur permet d'avoir un contact différent avec les enseignants. Le travail réalisé pendant les APC s'articule étroitement avec les activités de la classe. Ainsi, les notions qui n'ont pas été suffisamment assimilées par les élèves sont reprises. **La priorité est donnée à la maîtrise du langage, de la lecture, et aux mathématiques.**

### Réseau d'Aides Spécialisées auprès des Elèves en Difficulté (RASED)

Le RASED peut apporter une aide particulière aux enfants rencontrant des difficultés dans les apprentissages. Il est composé :

- d'un psychologue scolaire - Madame Laurence GUITTARD
- d'un enseignant spécialisé - Madame Véronique ROSSIGNOL

### Les activités mises en place à l'école pendant l'année scolaire 2022/2023

#### SPORT

- **Piscine :** Les élèves de CM1/CM2, CM2 et GS + GS/CP sont allés au centre aqualudique au mois de mars, 2 jours par semaine.

Et les élèves de CP/CE1 et CM1 y sont allés 1 fois par semaine d'avril à juin.

Le transport en bus est financé par la Mairie.

- **Journée sportive :** La traditionnelle journée sportive au stade de Saint-Victor a eu lieu le mardi 13 Juin pour les classes élémentaires. La matinée s'est terminée par un pique-nique au stade avant le retour à l'école.



## INITIATION À LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Une formation à la prévention routière est dispensée chaque année aux élèves de CM2. Cette formation se déroule en 2 temps, une partie théorique réalisée en classe et la partie pratique qui se déroule en 3 séances sur le site de la prévention routière. La réussite à ces 2 épreuves est validée par la remise d'une Attestation de Première Education à la Route (APER).



## LE CARNAVAL

Le 7 Avril 2023, le Carnaval de l'école de Saint-Victor a animé le Bourg. Encadrés par les enseignants, les agents des services scolaires et techniques et accompagnés des familles, les élèves, parés de costumes bigarrés et scintillants, ont déambulé dans les rues au son des musiques diffusées par la voiture municipale sous des pluies de confettis.

De retour à l'école, ils ont pu profiter d'un goûter offert par l'Amicale Laïque.



*Une belle journée pour tout le monde !!!*



*Une journée très enrichissante qui laisse de beaux souvenirs*



## JOURNÉE ÉCO CITOYENNE À VAUX

Le mardi 9 Mai 2023, les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 ont participé à une journée éco citoyenne à Vaux avec les élèves des écoles de Vaux, Estivareilles, Vallon et Reugny. Tous les élèves étaient encadrés par les élèves gendarmes de l'école de gendarmerie de Montluçon et leurs supérieurs. La journée a débuté par la formation des binômes (un ou 2 élèves encadrés par un élève gendarme). Afin de faire plus ample connaissance, tous les binômes ont fait une petite randonnée. Puis, les élèves ont participé à différents ateliers :

- Lecture de cartes IGN et utilisation de la boussole.
- Plantation d'arbres près de la salle des fêtes de Vaux.
- Présentation d'une exposition retraçant les différentes facettes du métier de gendarme.

Pour clôturer la journée, tous les élèves ont assisté à une cérémonie militaire en présence des maires et des adjoints des communes concernées. A l'issue de cette journée, les élèves gendarmes ont remis à chaque élève dont ils avaient la responsabilité, un diplôme et l'écusson de la compagnie de gendarmerie de Montluçon. Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée.

Un grand merci à l'école de Gendarmerie de Montluçon et à la Municipalité de Vaux qui a mis en place ce projet.



*Les enfants au garde à vous, entourés d'élèves Gendarme*

## LA CHORALE À L'ÉCOLE

Le lundi 26 Juin, sous la direction de Sonia BESSEDE, les élèves ont interprété devant leurs parents et famille, les chants appris au cours de l'année.

Il s'agissait d'un conte musical intitulé « Un poirier m'a dit » avec des séquences chantées par tous les élèves et des séquences théâtrales déclamées par les élèves de CM.

En remerciement, un magnifique bouquet de fleurs a été remis à Sonia BESSEDE.

Malgré la chaleur accablante, le public était nombreux et de chaleureux applaudissements ont clôturé cette soirée.

Un savoureux goûter offert par l'Amicale Laïque a récompensé les enfants.



*Merveilleux moment, merci à Madame BESSEDE*

## FÊTE DE NOËL 2023

**Le marché de Noël** : En raison du maintien du Plan Vigipirate renforcé à l'école, le marché de Noël n'a pas eu lieu cette année, néanmoins, à l'instar des années précédentes, les élèves ont fabriqué des objets vendus à leur famille au profit de l'Association Scolaire.

## Vendredi 22 Décembre 2023, le Père Noël en visite à l'école

Tous les enfants de maternelle réunis autour du Père Noël

Cette année, la magie a rayonné tout l'après-midi pour les enfants avec non seulement le Père Noël mais aussi Vince le Magicien et l'illustre Baron Noir sculpteur de ballons. **Ce spectacle de magie et sculpture sur ballons offert par l'Amicale Laïque** a enchanté les enfants d'autant que le sculpteur a gravé et remis un ballon à chaque enfant. La Municipalité a offert le goûter et un ballotin de friandises pour chacun, ces friandises ont été fournies par la « Demoiselle du Pain ».



Classe de Madame ACHARD



Classe de Madame MEZIANI



Classe de Monsieur LAURIER



Classe de Madame BERGER



Classe de Madame BOUBY



Classe de Madame FERRERO



Le spectacle « sans dessus deux sous » par la Compagnie Attrape Sourire



Les ballons sculptés remis aux enfants



Pour compléter ces festivités, les élèves de maternelle ont assisté le 18 décembre à un spectacle intitulé « Sans dessus deux sous » par la Compagnie Attrape Sourire, à la salle municipale. Les classes du CP au CM2 sont allées au cinéma Le Palace à Montluçon, voir le Dessin animé « Migration ».

Ces spectacles et le déplacement en bus sont financés par l'Association Scolaire de l'école.



## Art et culture

### VISITE DES ÉLÈVES AU SALON DU VAL DE CHER

A l'occasion du Salon de Peinture et Sculpture, tous les élèves ont bénéficié d'une visite de l'exposition, guidée par Marie-Madeleine REVIRIAUD, Présidente du Salon du Val de Cher ou par un peintre exposant membre de l'association organisatrice. Au cours de cette visite, les élèves ont été très intéressés et les questions de tous ordres, très pertinentes, ont fusé pour le grand plaisir des guides du moment qui ont pu apporter les réponses adaptées.



*Des enfants très intéressés et attentifs !!!*



## Les sorties scolaires de fin d'année

- Le mardi 30 Mai, les élèves de CM1/CM2 et CM2 sont allés au lac Chambon et au Château de Murol avec visite guidée et atelier
- Le lundi 5 Juin, les élèves des classes de CP/CE1 et CM1 sont également allés au lac Chambon et au Château de Murol avec le même programme
- Le vendredi 16 Juin, les élèves de TPS/PS/MS et MS/GS se sont rendus au parc Paléopolis à Gannat avec visite et atelier pédagogique
- Le lundi 3 Juillet, les élèves des classes de GS/CP et CE1/CE2 sont allés au CNCS à Moulins avec visite et atelier pédagogique.

## Le départ pour la 6<sup>e</sup> :

Chaque année, les élèves de CM2 reçoivent en Mairie une récompense pour marquer la fin de leur cycle élémentaire. En 2023, Le Maire Jean-Pierre GUÉRIN accompagné d'Elisabeth FERANDON, Adjointe chargée de la vie scolaire a remis à chaque élève une calculatrice, et une clé USB ainsi qu'une entrée au MUPOP offerte par Montluçon Communauté.

Ils ont également bénéficié d'un baptême de l'air à l'aérodrome de Villars le 21 juin, offert par la Municipalité, suivi d'un goûter offert par L'Amicale Laïque.



*Le groupe des CM2*

**De nombreuses activités nouvelles sont engagées au programme 2023/2024, elles seront présentées dans le bulletin 2024 !!!!**



## Les services péri-scolaires

### La garderie

Un service de garderie **GRATUIT**, pour les enfants à partir de leur entrée en PS de maternelle, ouvert à partir de 7h30 jusqu'à 18h30, est à la disposition des parents travaillant à l'extérieur. L'inscription doit être effectuée auprès de la Mairie, elle est valable pour l'année scolaire et peut être effectuée en cours d'année. L'imprimé peut être téléchargé sur le site de la commune [www.saint-victor.org](http://www.saint-victor.org) – vie communale, mais il doit être déposé rempli et signé en Mairie.

### La cantine

Les enfants sont admis à la cantine scolaire à partir de leur entrée en PS de maternelle pour 2,90 € par repas pour les enfants dont le parent responsable réside à Saint-Victor et 3,20 € pour les enfants hors Commune.

**Le règlement intérieur** de la cantine remis en début d'année scolaire aux Familles précise les modalités d'inscription ainsi que les obligations à respecter en cas d'absence.

**Les menus** figurent sur le site [www.saint-victor.org](http://www.saint-victor.org) – accessibles en page d'accueil et sont affichés à l'entrée de l'école.

### Les transports scolaires

Il existe un service de **transport scolaire** pour les hameaux de Perreguines (avec 3 arrêts), Passat, Bel-Air, les Meriaux, Thizon et Le Beauvet.

Pour les élèves devant utiliser le réseau de transport en commun MAELIS, les familles doivent souscrire un abonnement annuel réservé aux scolaires auprès des services de MAELIS.

Dans le but de soutenir les familles, le CCAS de la Commune rembourse les abonnements souscrits, sur présentation d'un justificatif des dépenses engagées.

## La Bibliothèque

Le local actuel de la bibliothèque étant impacté par les travaux en cours à la Mairie, le service de prêt de livres sera interrompu pendant toute la durée du chantier.

Dans le programme de travaux, il est prévu d'aménager l'ancienne salle des associations contiguë au bureau d'accueil, en bibliothèque, plus accessible de plain-pied et plus conviviale.



## Communication - Information - Concertation

### Rassemblement Citoyen

Suite aux troubles graves ciblant les symboles Républicains partout en France, l'Association des Maires de France a lancé un appel au rassemblement des Elus sur le parvis des Mairies le 3 Juillet à 12h pour un appel au retour de la Paix civile. Le Maire et les Élus accompagnés d'habitants se sont associés à ce mouvement et après lecture de la lettre de l'Association des Maires par Jean-Pierre GUÉRIN, ont observé une minute de silence.



Rassemblement Citoyen



### Auprès des habitants dans les Clos et Villages



Le samedi 3 Juin au Village de Thizon



Le samedi 10 Juin au Bourg



Le vendredi 16 Juin au Village de Nafour



Le vendredi 7 Juillet au Village des Meriaux



Le samedi 2 Septembre au Village de Passat  
Quelle chaleur !!!!



Le samedi 9 Septembre au Village de Perreguines



Le samedi 30 Septembre au Village de Bel-Air - Les Varennes

## Présentation du projet d'aménagement de la Rue du Beauvet

Une présentation du projet a été faite aux riverains le mercredi 28 Août par Olivier TRUTTMANN, maître d'œuvre chargé du projet où chacun a pu échanger et exposer quelques spécificités particulières.



Présentation du projet aux riverains

## Réunion avec les Habitants des Varennes

Des difficultés de stationnement au cœur du village des Varennes signalées au Maire, ont donné lieu à une réunion avec le Maire, des Elus et les Riverains, sur le site de l'ancien lavoir dans le but d'analyser le problème en présence du cabinet BTM Etudes et trouver ensemble une solution susceptible d'amoinrir la gêne.



Le Maire sur le site échange avec les habitants en présence des Elus



## Présentation du projet d'aménagement de la Rue du Clos de la Cure

Le projet d'aménagement du haut de la Rue du Clos de la Cure a été présenté par le Maire aux riverains, le 8 Septembre sur le site.

## Auprès des Associations

La réunion avec les associations pour l'élaboration du planning d'utilisation des salles et du matériel a eu lieu le 6 Juillet. Elle était présidée par Jean-Pierre GUÉRIN entouré de Florence MARRET, Adjointe chargée de la Vie Associative et des Elus membres de la Commission Vie Associative.

Chaque association a pu bénéficier de réservation sur ses créneaux souhaités.





## Suivi des chantiers

Le suivi des chantiers est assuré par Jean-Pierre GENESTE, Adjoint chargé des travaux, accompagné de Jean-Paul CHANAL, d'Elus en charge de la thématique du projet et quelquefois du responsable des services techniques. Ces réunions hebdomadaires, initiées par le Maître d'œuvre en présence des entreprises, sont ouvertes aux riverains qui peuvent exprimer des demandes ou remarques.

*Les Elus en visite sur le chantier du magasin de producteurs guidés par Jean-Pierre GENESTE, adjoint chargé des travaux et Florence MARRET en charge de ce dossier*



Magasin de producteurs



Chantier de rénovation et extension de la Mairie.  
Sur l'extension, la dalle est coulée



Réunion de chantier  
Rue du Beauvet



## Recensement de la Population du Jeudi 18 Janvier au Samedi 17 Février

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de déterminer la population officielle de notre Commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

**A partir du 18 janvier 2024**, vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur recruté par la Mairie. **Il sera identifiable grâce à sa carte officielle tricolore avec sa photographie et signée par le Maire.**

**L'agent recenseur viendra porter à votre domicile ou dans votre boîte aux lettres si elle est identifiable, les documents suivants :** une notice comportant des identifiants pour vous recenser par internet. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis par votre agent recenseur qui viendra les récupérer.

**Il est vivement conseillé de répondre par internet sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

**Votre participation est essentielle. Participer au recensement est un devoir civique simple et utile à tous.**

Toutes vos réponses sont strictement confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE pour établir des statistiques anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs, sont tenus au secret professionnel.

Pour toute question, n'hésitez pas à appeler Christelle OLIVEIRA au secrétariat de Mairie 04 70 28 80 09 ;

**Jean-Pierre GUÉRIN, Maire est chargé de la coordination du recensement, Christelle OLIVEIRA est coordinatrice communale.**



Christelle OLIVEIRA  
et Jean-Pierre GUÉRIN

**Selon votre quartier, l'un des agents recenseurs ci-dessous se présentera à votre domicile :**



**Valérie OLIVEIRA**  
Les Meriaux - Le Clos des Arpas -  
Le Clos de la Racotte -  
Le Fricoulat - Le Coudat -  
Thizon - Les Boudots -  
Courtille - Barassier -  
Champbenest - Haut de Nafour



**Marie-France BOUNAB**  
Les Varennes - Bel-Air -  
Le Petit Vernet - Le Clos des  
Châtaigniers - Les Jacottes -  
Les Tisserands



**Laurence POLLET**  
Le Bourg - Nafour -  
Le Beauvet



**Pierrette BILLARI**  
Perreguines - La Grange  
Garraud - La Dure - Passat -  
Les Bergerettes -  
Les Buissonnets - Sauljat -  
Le Canal - L'oiseau



**Evelyne JABEAUDON**  
Agent recenseur réserviste



## Action sociale

### Petite enfance – enfance

#### Quel système de garde pour vos enfants

Saint-Victor compte 14 assistantes maternelles actives dont vous pouvez obtenir la liste auprès du Relais Petite Enfance de Désertines (04 70 02 34 44) ou sur le site [www.saint-victor.org](http://www.saint-victor.org)

Afin d'élargir et diversifier les modes de garde, la Municipalité a réservé, à l'intention des habitants de Saint-Victor, quelques places dans la crèche en construction sur la Commune de Désertines.

#### Le Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance « Arc en Ciel » de Désertines/ Saint-Victor propose aux assistants maternels, gardes à domicile et parents de participer avec les enfants âgés de 0 à 6 ans à des activités d'éveil. Ces temps collectifs ont lieu au Centre Associatif situé « rue Frédéric Mistral 03410 Saint-Victor », les mardis matin de 9h à 11h (sur inscriptions).

Ces séances ont pour objectifs de permettre une socialisation des enfants en douceur, de proposer des activités variées, de favoriser les rencontres entre parents et professionnels mais aussi rompre l'isolement.

Chaque mois, le relais a organisé une séance de motricité afin de permettre aux enfants de vivre des expériences corporelles à leur rythme et contribuant à leur développement. Par ces actions, les enfants vont développer des capacités (courir, sauter, grimper,



Le spectacle de fin d'année

ramper..) mais aussi apprendre à respecter des règles collectives (attendre, chacun son tour, écouter). Ces séances sont très appréciées par les participants.

Le relais recherche actuellement un bénévole retraité qui aimerait faire découvrir le plaisir de la lecture aux enfants. En effet, il est important de laisser l'enfant se familiariser avec les gestes élémentaires liés à la lecture dès son plus jeune âge, comme le fait de tenir un livre, tourner les pages et découvrir les images. Si vous êtes intéressés par cette activité intergénérationnelle, vous pouvez contacter l'animatrice Géraldine ZACCOMER au 04.70.02.34.44.

Enfin en 2023, le relais a proposé plusieurs activités exceptionnelles et sorties extérieures.

Le 21 mars 2023, petits et grands sont venus vêtus de leur plus beau costume pour célébrer le Carnaval. A cette occasion, ils ont dansé, réalisé des nœuds papillons de clown, fait une petite bataille de confettis... Cette matinée s'est terminée par une petite collation appréciée de tous.

Le 28 avril 2023, Monsieur GIDEL nous a ouvert les portes de son jardin, 12 assistants maternels et 22 enfants ont pu ainsi observer des trains miniatures qui circulaient entre des décors fait main (maisons,

personnages, village) et la nature. Certains ont pu monter à bord du train conduit par Monsieur GIDEL. Un moment inoubliable pour les voyageurs et une sortie à renouveler l'année prochaine.

Le 20 juin, les enfants ont pu fêter l'été et s'initier à la musique et ses instruments en bénéficiant d'une intervention musicale de Julia DÉMAUGÉ BOST.

Afin de célébrer la fin d'année, le spectacle « Dame la lune » de la compagnie « Ni ouïes, ni notes » a été offert le vendredi 15 décembre 2023 aux enfants accompagnés des professionnels de la petite enfance.

Des permanences administratives ont lieu, sur rendez-vous, les lundis, mardis et jeudis après-midis.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les agents du relais au 04.70.02.34.44 ou par email : [rpe-desertines@orange.fr](mailto:rpe-desertines@orange.fr)



Les enfants en pleine activité

## La jeunesse

### Centres de Loisirs

Le CCAS apporte une aide financière aux familles pour le séjour des enfants de Saint-Victor dans les centres de loisirs de Désertines, de Montluçon et Vaux.

En 2023, 30 enfants de Saint-Victor ont bénéficié d'un séjour au centre de Désertines, 45 à Vaux, et 1 à Montluçon.



### Séjours linguistiques

Une participation financière est attribuée par le CCAS aux familles dont les enfants participent à des séjours linguistiques organisés par les écoles, collèges et lycées de l'agglomération. Cette aide s'élève à 30% de la dépense restant à la charge de la famille dans la limite de 150 € par enfant et par an.

En 2023, 12 Saint-Victoriens ont bénéficié de cette aide pour un montant global de 1.371,60 €.



## Les Aînés

En 2023, les Aînés de la Commune ont pu bénéficier du repas traditionnel offert par le CCAS et pour ceux qui ne pouvaient pas ou ne souhaitaient pas y participer, la Municipalité a décidé de maintenir l'attribution du colis gourmand.

### Le repas des Aînés

Retrouvailles bienvenues et salutaires pour les 155 Saint-Victoriens présents après 2 années d'interruption due au COVID.

Embrassades et joie de vivre ont illuminé cette journée autour d'un fin repas concocté par le traiteur DUMONT et servi dans une salle agréablement décorée et accueillante.

Les danseuses et danseurs n'ont pas été oubliés et ont pu donner libre cours à leur passion grâce à l'animation de Sébastien PERRIN et son orchestre.

Dans cette ambiance amicale et chaleureuse, les convives doyens du moment et benjamins ont été honorés et ont reçu un bon cadeau.



*Les Elus au service !!!!*



*Tous les convives sont en place pour une belle journée*



*Les doyens : Mme DA COSTA et Mr MAGNIER*



*Les plus jeunes : Mme FAYARD et Mr DOS SANTOS FREITAS*



## Aide aux transports scolaires

Le CCAS a remboursé intégralement aux familles le coût de l'abonnement des transports pour leurs enfants empruntant les transports scolaires ou urbains pour se rendre à l'école primaire, au collège ou au lycée.

## Convention de partenariat avec Delta Revie

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a signé une convention de partenariat avec Delta Revie, opérateur en téléassistance et apporte une aide financière aux bénéficiaires Saint-Victoriens.

Pour 2023, 22 adhérents en ont bénéficié.

## Mutuelle Communale

La Mutuelle JUST tiendra des permanences mensuelles au Centre Associatif les lundis, de 13h30 à 17h30.

Le calendrier pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024 est le suivant :  
**8 Janvier - 12 Février - 11 Mars - 8 Avril - 13 Mai - 10 Juin - 8 Juillet**

Il est impératif de prendre rendez-vous au 0 809 546 000 ou sur le site [www.just.fr](http://www.just.fr)

N'hésitez pas à venir vous renseigner.

## Distribution de colis

Accueillis par les Elus municipaux, les 199 habitants de plus de 67 ans qui le souhaitaient, ont pu récupérer leur colis offert par le CCAS, le dimanche 22 janvier.



**Vins fins - Champagne**  
Fuel - GNR - Gasoil - Charbon  
**LABARRE-CHOMET**  
Parc des Nautes - 03410 SAINT-VICTOR  
Tél. : 04 70 28 85 01 - [lacavedupontdesnautes@orange.fr](mailto:lacavedupontdesnautes@orange.fr)

**TRAVAUX PUBLICS**  
**ASSAINISSEMENT**  
**DÉMOLITION**  
**TERRASSEMENT - VRD**  
Société Montuçonnoise de Constructions ZAC du Pont Vert  
03410 PRÉMILHAT  
Tél. : 04 70 08 90 64  
E-mail : [s-mc@wanadoo.fr](mailto:s-mc@wanadoo.fr)

**le jardin délice**  
Restaurant hotel \*\*\*  
6, route de Paris  
03410 SAINT-VICTOR  
Tél. : 04 70 28 80 64  
[www.jardindelice.fr](http://www.jardindelice.fr)   
e.mail : [lejardindelice@orange.fr](mailto:lejardindelice@orange.fr)

## Quelques échos



Le jour de l'ouverture des clients heureux de saluer l'ouverture de ce magasin de producteurs



### Ouverture du Panier de Victor

**Sonia, membre cofondatrice de l'association, et très active dans la mise en place de ce projet aux côtés de Florence Marret pour la Municipalité, nous en délivre la genèse :**

Le Panier de Victor a vu le jour en 2022 mais c'est cette année 2023 que l'activité de l'association a réellement débuté.

Constitué au départ d'une petite dizaine de producteurs, le Panier de Victor s'est réuni presque tous les mois de l'année pour mettre sur pied en partenariat étroit avec la mairie de Saint-Victor et en particulier Florence MARRET, adjointe à la vie associative, Jean-Pierre GENESTE adjoint aux travaux, et Lucie NOGUEIRA, assistante au DGS, le fonctionnement du futur magasin de producteurs.

Dès le mois d'août à l'occasion de la fête patronale un premier groupe de producteurs a animé un petit marché. Enfin, le 17 novembre 2023 le magasin a ouvert ses portes dans un magnifique bâtiment flambant neuf et très fonctionnel bâti par la mairie de Saint-Victor.

Il propose des produits locaux et de saisons, issus d'une vingtaine de fermes différentes dont certaines certifiées en agriculture biologique situées dans la région de Montluçon : viandes, fromages, vin, fruits, miel, légumes, tisanes, œufs, farines...

Avec l'arrivée de la boulangerie de Marmignolles, le magasin est ouvert tous les matins du mardi au dimanche et les après-midis les jeudi et vendredi, les permanences sont assurées à tour de rôle par des producteurs et artisans.

Les habitants de Saint-Victor mais aussi des communes avoisinantes sont venus très nombreux dès l'ouverture et de nouveaux producteurs ont rejoint le magasin qui regroupe en cette fin d'année 32 producteurs ou artisans.

Après ce beau succès au démarrage, le Panier de Victor doit continuer sur cette lancée en 2024 en recherchant de nouveaux producteurs pour étoffer l'offre de produits mais aussi en proposant des animations tout au long de l'année (apéros musicaux, dégustations, démonstrations de savoir-faire...).



### Des Saint-Victoriens honorés



Les récipiendaires, Jean-Pierre GENESTE et Eveline BOUILLAUD

- Le 21 Janvier 2023, deux membres du Groupe Folklorique « LES GAT'S DO BOURBONNAIS » ont reçu la médaille de la Ville de Paris dans les Salons de la Mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement au titre de la reconnaissance du travail accompli au sein du Groupe Folklorique depuis des décennies.

**Eveline BOUILLAUD** : Membre fondatrice du groupe en 1973 avec Robert Bourricat et Edmond Bouchard, n'a pas cessé d'apporter sa contribution à la vie du groupe. Musicienne, elle a formé bon nombre de musiciens à la vielle. Elle est aujourd'hui secrétaire du groupe et connaît parfaitement la fabrication du chapeau à deux bonjours.

**Jean-Pierre GENESTE** : Entré dans le groupe en 1995, il en a assuré la présidence pendant 14 ans. Il est aujourd'hui vice-président et participe toujours activement, avec son épouse Nicole, à la vie du groupe, toujours prêts à monter sur les planches pour promouvoir le folklore bourbonnais.

- **André LANGAGNE** : engagé depuis plus de 25 ans dans le bénévolat et la vie associative comme Président du Comité Départemental de la pêche au coup, a reçu la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif remise par Patrick BRAUD au nom de Madame le Préfet de l'Allier.



Monsieur LANGAGNE au 1<sup>er</sup> rang - 4<sup>e</sup> à partir de la gauche ©Préfecture



- **Antonio MILAN** a également été récompensé pour son implication dans le bénévolat et la vie associative et a reçu la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, remise par Monsieur le Sous-Préfet de Montluçon au nom de Madame la Préfète de l'Allier.

Monsieur MILAN



De gauche à droite : Le Major GONIN – Le Major JOUANNARD – S. SANTIAGO référent sécurité de la Commune et le Maire J. P. GUÉRIN

## Réunion publique sur le thème des escroqueries sur internet

Animée par les services de Police de Montluçon, une réunion publique de sensibilisation aux escroqueries sur internet s'est tenue à Saint-Victor le 22 Juin 2023 à la salle municipale réunissant une vingtaine de personnes.

Le Major Frédéric JOUANNARD accompagné du Major Georges GONIN, ont insisté sur les dangers des mails ou autres messages reçus sur les ordinateurs, tablettes, smartphones ou tout simplement au téléphone, en donnant des exemples concrets et prodiguant des conseils de sécurité.



## France Services

Vous avez besoin d'aide pour déclarer vos revenus, effectuer une demande d'aide (allocation logement, RSA), formuler une demande d'emploi, préparer votre retraite, faire face à un litige ou un conflit, établir des documents d'identité etc..., un agent France Services pourra vous accompagner et résoudre des situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires. Depuis 2022, un agent France Services a tenu des permanences tous les mercredis après-midi à la salle du Parc dans le but d'aider les Saint-Victoriens dans leurs démarches administratives.

**Ces permanences se poursuivent mais uniquement sur rendez-vous : Les mercredis, de 13h30 à 17h à la salle du Parc. Pour les rendez-vous s'adresser à la Maison des Jeunes et de la Culture/Centre Social au 04 70 08 35 65.**



## Saint-Victor au cœur de Montluçon Communauté

### Le Programme Local d'Urbanisme Intercommunal avec volet habitat (PLUIh)

Après l'adoption du Plan d'Aménagement et de Développement Durable par le Conseil Communautaire, l'élaboration du PLUIh s'est poursuivie et devrait être soumise à enquête publique rapidement.

Nous vous tiendrons informés dès réception en Mairie des documents s'y rapportant afin que vous puissiez venir les consulter et exprimer vos remarques.

### Aides à l'amélioration de l'habitat

En tant que propriétaire occupant ou bailleur d'un logement situé sur la commune de Saint-Victor et construit il y a plus de 15 ans, vous pouvez bénéficier d'**aides financières**, sous conditions de ressources, dans le cas où vous réaliseriez des **travaux d'amélioration de l'habitat** sur les thématiques suivantes :

- Amélioration des performances énergétiques
- Adaptation à la perte d'autonomie
- Réhabilitation d'un logement dégradé

Les subventions cumulées de l'ensemble des partenaires peuvent financer jusqu'à **80%** du montant hors-taxes plafonné des travaux réalisés.

La commune de Saint-Victor vous accompagne également dans vos travaux de remise en état de logements vacants, et de ravalements de façades, dans le périmètre du centre-bourg.

Si vous avez un projet et que vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez obtenir des **informations** et des **conseils** personnalisés, **gratuits et sans engagement**, en contactant **SOLIHA ALLIER** :

- Lors des permanences à :  
**Montluçon** : 4 quai Turgot les lundis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
**Marcillat-en-Combraille** : MSAP, Place Pierre Bitard le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 13h30 à 16h
- Par téléphone au 04 70 28 45 78
- Par mail :  
[opah.agglomontlucon@solihia.fr](mailto:opah.agglomontlucon@solihia.fr)  
ou via leur site internet [www.allier.solihia.fr](http://www.allier.solihia.fr)

### Ateliers numériques

Les ateliers numériques mis en place au printemps 2022 par Montluçon

Communauté, sont toujours très appréciés et fréquentés par de nombreux participants.

Ils sont programmés sur 3 demies journées : les mercredis toute la journée ainsi que le lundi matin. Ces ateliers du lundi matin ont dû être interrompus en fin d'année 2023 en raison de l'absence de formateurs, mais ils devraient reprendre assez vite en début 2024.

Les personnes concernées en seront informées personnellement.





## Culture

Montluçon Communauté offre une entrée au MUPOP pour les enfants de CM2 admis en 6<sup>e</sup>.

### DIRE LIRE ET CONTER

Dans le cadre de l'action Dire Lire et Conter portée par Montluçon Communauté, Débora DI GILIO et Fabienne MOREL ont animé une séance de contes à Saint-Victor, intitulée « TRADITIONS en FOLIE », devant un public de 80 personnes, enfants et adultes.

A partir de contes traditionnels comme Barbe Bleue, le Petit Chaperon Rouge et autres, ces deux conteuses ont emmené le public sur les chemins bretons et italiens de ces grands contes de notre enfance pour en dénicher des versions de chez elles qui ont fasciné et amusé petits et grands.

Tout s'est terminé par des tonnerres d'applaudissement et un grand merci à ces talentueuses conteuses.



Une vue des conteuses

### CONCERTS

Deux concerts donnés par les élèves du Conservatoire André Messenger se sont tenus en 2023 à Saint-Victor :

#### - Le 13 Mars 2023

Une audition « Ma Première Année » assurée par des élèves violonistes, altistes, violoncellistes et contrebassistes de première année du Conservatoire. Pour marquer l'arrivée du printemps ils se sont produits en duos, en trios, en petits groupes et même en orchestre autour de chansons enfantines et de mélodies populaires d'ici et d'ailleurs en y mettant beaucoup de cœur et d'application. Ce fût une belle prestation où chaque interprétation fût très applaudie.

#### - Le 21 Juin 2023

Jour de la fête de la musique, malheureusement très pluvieux nous obligeant à un repli à la salle municipale où s'est tenu le concert des élèves des classes de Cuivres et Percussions et « l'Orchestre à l'Ecole » Cuivres du Conservatoire André Messenger, ainsi que les élèves Cuivre de l'Ecole de Musique de Commentry.

Sur le thème du voyage, la centaine de jeunes musiciens nous a invité à voyager autour du monde dans le temps voire même dans l'espace.

Dans une salle comble, ce concert a été salué par de fervents applaudissements.



Les élèves accompagnés de leur professeur



Les quatre professeurs dans une interprétation finale très appréciée et applaudie !!!!



Les percussionnistes à la manoeuvre



Elèves et Professeurs rassemblés pour le grand bonheur du public



## Politique de la ville

Le **passport jeunes** pour les jeunes de 14 à 20 ans, d'une valeur de 40€, est offert gratuitement et permet des réductions dans les lieux culturels et sportifs. En 2023, **102** jeunes Saint-Victoriens en ont bénéficié.

2023 vient de se terminer, une année supplémentaire au cours de laquelle les bénévoles ont fait leur maximum pour faire vivre leur club ou leur association.

Grâce à leur investissement, leur dynamisme, leur volonté de répondre au mieux aux attentes de leurs adhérents ou licenciés, chaque association a mis en place des actions ou manifestations qui permettent leur pérennisation.

Le 2 et 3 Septembre 2023 a eu lieu la Fête Patronale organisée pour la première fois par le nouveau Comité des Fêtes. Bravo pour ce tout premier challenge très prometteur pour l'avenir.

Le dimanche 3 Septembre ont également eu lieu la deuxième

édition du Forum des Associations et le Marché de Producteurs du Panier de Victor. Convivialité, échanges, rencontres, sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous et ont fait de cette journée une belle réussite.

Merci à toutes les associations et aux producteurs qui ont répondu présents, un grand MERCI à tous les bénévoles pour leur motivation, leur implication et leur engagement, sans lesquels le tissu associatif Saint- Victorien n'existerait pas.

*Florence MARRET, adjointe chargée de la vie associative et des festivités*

## Sucré vert



SUCRÉ VERT anime un atelier de fabrication de jus de fruits pasteurisé. Ouvert à tous, l'atelier qui peut être fixe ou ambulant comprend tout le matériel pour écraser pommes, poires, coings ou raisins, presser la pulpe et enfin pasteuriser et mettre le jus en bouteille à chaud pour qu'il se conserve plusieurs années.

### L'association SUCRÉ VERT a fêté ses 10 ans en 2023

2023 est une petite année en terme de volume de jus réalisé. Les responsables en sont le printemps de nouveau capricieux avec des gelées tardives en avril qui ont endommagées la floraison des fruitiers, mais aussi l'année dernière qui était une année de très forte production de pommes obligeant la plupart des pommiers à se reposer cette année (c'est le phénomène naturel de l'alternance). Rappelons qu'en 2022 l'association a réalisé sa meilleure année avec un record de 28000l de jus pommes confectionnés.

Créé en 2013 SUCRÉ VERT a soufflé cette année ses dix bougies. Pour cette occasion, l'association a organisé le 25 novembre en partenariat avec l'association des Amis des arbres de Montluçon une projection du film « Les origines de la



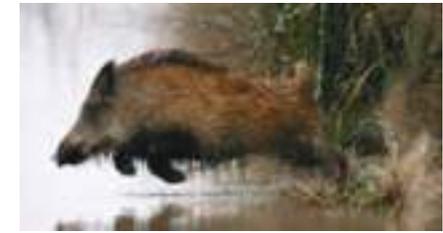
pomme ou le jardin d'Eden retrouvé, à la découverte des forêts de pommiers sauvages du Kazakhstan » en présence de sa réalisatrice. La soirée s'est poursuivie par un débat puis un repas qui a réuni plus de 100 convives.

### Des animations jusqu'à Gannat

Les animations « fabrication jus de pommes » dans les écoles rencontrent un succès grandissant. L'atelier s'est en effet déplacé à Villebret, Marcillat-en Combrailles, Ronnet, Chamblet, Lapeyrouse mais aussi dans les écoles de Gannat, Brout-Vernet et Louroux de Bouble. Une animation à la MJC de Montluçon a également été organisée le 7 octobre.

SUCRÉ VERT a participé également à de nombreuses manifestations comme la brocante/forum des associations de Saint-Victor le 27 août, Happy pommes à Marcillat en Combraille le 30 septembre, la foire aux fromages de Marmignolles le 8 octobre et Croquen'fruits au verger des Réaux le 22 octobre.

Enfin, SUCRÉ VERT participe activement au TÉLÉTHON par la mise à disposition de l'atelier à l'association du TÉLÉTHON de Chamblet et par la fourniture de jus de pommes pasteurisé à Saint Victor Solidarité.



## Association de chasse ACCA

L'ACCA de Saint-Victor garde un nombre de chasseur stable. Après élection le bureau a changé et se compose comme suit :

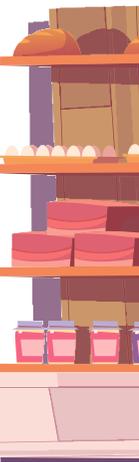
Présidente : BILLARI Pierrette,  
Vice-Président : MAGNIER Michel,  
Secrétaire : FREITAS Adao,  
Secrétaire-Adjoint : LAMORT Alexandre,  
Trésorier : FERNANDES ROCHA Enrico,  
Trésorier- Adjoint ANTUNES Lucas.

Il y aura 10 lâchers de faisans et de perdrix tous les quinze jours, durant la période de tir autorisée.

La chasse du gros gibier et des nuisibles afin de réguler la prolifération de certaines espèces, ont toujours lieu les samedis.

Cette année, nous espérons organiser de nouveau le repas de chasse le **27 Avril 2024** afin de réunir chasseurs, Famille et Amis pour une soirée de convivialité.

**L'Assemblée générale aura lieu : Le 23 Juin 2024**, au centre associatif. Des précisions seront données ultérieurement.





## Les Déjantés Forever

Depuis maintenant quelques années à Saint-Victor, le Moto club « Les Déjantés Forever » continue sa route grâce à une philosophie des plus simples : pas de prise de tête. Une bande de potes unis par la même passion : la moto et le plaisir de la partager ensemble.



Cette passion nous amène à découvrir notre patrimoine naturel, culturel et immatériel à travers les routes des régions que nous sillonnons, les visites, les rencontres toujours très riches avec les populations locales.

Un beau programme 2023 dont voici quelques exemples : Salon du 2 roues à Lyon - La Rochelle - L'église souterraine d'Aubeterre sur Drone - La machine - L'abbaye de Randol et le musée de Gergovie - Saint Priest la Roche - Le château de Chambord et le musée Matra à Romorantin...

Une réunion conviviale a lieu le premier vendredi de chaque mois pour discuter des organisations.

Une Belle Amitié et de Belles sorties en perspective pour 2024.



## L'Amicale Laïque

Cette année 2023 a été riche pour notre association, malgré un départ décevant avec l'annulation de notre brocante puériculture le 19 mars 2023, faute de participants. Nous avons su rebondir.

**Le vendredi 7 avril 2023**, pour le carnaval de l'école, l'Amicale Laïque a offert le goûter aux enfants suivi d'une mini kermesse avec jeux et buvette, pendant ce moment convivial nous avons procédé au tirage au sort de notre tombola. L'Amicale Laïque a décidé de remettre un chèque de 1000 € à l'école de Saint-Victor pendant cet événement.

**Le samedi 8 avril 2023**, nous avons organisé notre première chasse à l'œuf qui a été une belle réussite et où les participants étaient ravis.

**Le 21 juin 2023**, nous étions présents pour le baptême de l'air des CM2.

**Le 26 juin 2023**, pour la chorale de l'école, l'Amicale Laïque a offert le goûter aux écoliers et une buvette était à disposition pour les adultes. Les retours étaient très positifs en ce début d'été.

**Début juillet 2023**, à la demande de l'Amicale, les enfants de l'école ont réalisé 3 tee-shirts géants



aux couleurs des maillots du tour de France, jaune, rouge, vert. Ces maillots ont été installés sur le passage du tour de France, malheureusement au moment du passage des coureurs devant les maillots, la publicité était diffusée à la TV.

**Le 27 août 2023**, nous avons participé au 2<sup>ème</sup> forum des associations.

**Le samedi 8 octobre** notre 1<sup>er</sup> loto a été organisé à la salle des fêtes de Saint-Victor, malgré une bonne affluence, nous regrettons l'absence d'enfant de l'école. Nous rappelons que l'Amicale œuvre pour animer la vie sociale de l'école.

**Le 29 octobre 2023**, notre 2<sup>ème</sup> Escape Game est organisé dans les rues de Saint-Victor, sur le thème du célèbre sorcier.

Une vente de chocolat est organisée fin octobre.

Pour 2024, nous avons prévu d'organiser notre 2<sup>ème</sup> loto, 2<sup>ème</sup> chasse à l'œuf, 2<sup>ème</sup> brocante puériculture, 3<sup>ème</sup> Escape Game...

Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour nous aider aux différents événements, nous demandons juste un peu de votre temps.



### PLANNING 2024 :

- **2 mars 2024** : Loto
- **30 mars 2024** : Chasse aux œufs
- **6 octobre 2024** : Brocante puériculture
- **27 octobre 2024** : Escape Game Halloween



## Saint-Victor Solidarité

SAINT-VICTOR SOLIDARITÉ va bientôt finir son 1<sup>er</sup> septennat.

Les activités que nous organisons étant principalement regroupées en fin d'année, l'exercice 2023 n'est pas terminé à l'heure où l'on écrit l'article du bulletin municipal.

Cependant l'année 2022 aura été une réussite grâce à la participation de toutes et tous. Nous avons en effet remis un chèque de 7.267,99 euros et, depuis notre engagement auprès de l'AFM Téléthon, 32.117,09 euros ont été récoltés afin de permettre la continuité des recherches sur les maladies génétiques.

### Bref récapitulatif des manifestations 2023 :

- Dimanche 27 août : participation au forum des associations.
- Vendredi 3 novembre : Tournoi de FUTSAL à la salle de Les Trillers sur la commune de VAUX, tournoi de vétérans organisé par l'UNION SPORTIVE DE SAINT-VICTOR.
- Les mercredis 8, 15, 22 et 29 novembre : place du commerce, vente d'objets de la boutique Téléthon et vente de jus de pommes en partenariat avec l'association "SUCRÉ VERT".



- Samedi 18 novembre : marche de 10 h à 12 h organisée par l'association des donneurs de sang de Saint-Victor.
- Dimanche 19 novembre : Concert avec la chorale A CAPELLA de Quinssaines à 15 h en l'église de SAINT-VICTOR, organisé par St Victor Solidarité.



- Samedi 25 novembre : loto à la salle polyvalente organisé par le Comité des Fêtes et St Victor Solidarité.
- Dimanche 26 novembre : concours de belote à la salle polyvalente organisé par St Victor Solidarité.
- Mardi 28 novembre : tournoi de pétanque au boulodrome Christian FAZZINO. Cette manifestation est mise en place par le club de pétanque de SAINT-VICTOR et l'A.B.C.F. (Association Boulodrome Christian FAZZINO) mais également avec la



A l'appel de Saint-Victor Solidarité et Saint-Victor Péranque, 86 géoquarantiers se sont retrouvés au Boulodrome Christian Fazzino afin de recueillir des fonds pour le Téléthon.

- participation de l'association "Service d'activités de jour Aline Gaudet" sous la houlette de Laura Martin, éducatrice dévouée à la cause.
- Samedi 2 décembre : Journée Téléthon à la salle polyvalente avec de nombreuses animations (dances folkloriques, yoga, marché de Noël, Line Dance...) suivies à 20 h d'un repas dansant de clôture servi par le traiteur LOISY et l'animateur musical Didier ALVES.
- Vendredi 8 décembre au centre aquatique de La Loue À SAINT-VICTOR, avec le Club Nautique de MONTLUÇON : Démonstration de plongée, natation synchronisée, nage mono palme,...

Merci à tous les généreux donateurs, les sponsors, pour les dons qui ont été faits au profit de l'A.F.M. TELETHON. Merci également à la municipalité de Saint-Victor pour son aide, au C.M.J. (Conseil Municipal Jeunes) de SAINT-VICTOR, pour son engagement, à tous les bénévoles qui se mobilisent sans compter pour que nos manifestations soient une réussite et que l'A.F.M. TELETHON puisse poursuivre ses recherches face à la maladie.



## Hatha yoga

L'association accueille le lundi et le mardi à 18h une soixantaine d'adhérents pour la pratique du yoga animés par 5 enseignants bénévoles.

C'est la méthode Eva RUCHPAUL qui associe postures, respirations et recherche de silence.

Le yoga c'est le chemin vers le lâcher prise, c'est vivre le moment présent être ici et maintenant.

Chaque année nous organisons 2 stages en février et en octobre avec des intervenantes extérieures.



**POUR TOUT RENSEIGNEMENT :**  
04 70 28 67 94 ou 04 70 03 32 16  
ou ashathayoga@gmail.com



## 50 ans des GATS DO BOURBONNAIS

Tout commence en 1972 quand M. BOUCHARD instituteur à l'école de SAINT-VICTOR aide des élèves partis en 6e dans différents collèges de Montluçon à monter un spectacle de danses bourbonnaises pour participer à la fête de l'école. Il ne s'est pas arrêté là, il a inscrit ce groupe au concours de l'UFOLEA, le résultat : un premier prix avec félicitations, l'envie de continuer était là, l'idée de poursuivre l'aventure en créant un groupe folklorique au sein de l'amicale laïque a donné la naissance des Gats Do Bourbonnais en 1973.

Les années se succédant le groupe évolue aux grés des nouveaux danseurs et musiciens. Certains viennent d'autres partent en fonction des études et des envies.

En 1986 le groupe se sépare de l'amicale laïque afin de devenir propriétaire du domaine de « La Dure » ce qui entraîne la création d'une association. Les bénévoles se mettent au travail pour réhabiliter le site qui est en friche

les bâtiments en mauvais état, beaucoup de journées travail dans la bonne humeur avec l'envie d'avoir un local permanent agréable à utiliser.

En cette année 2023, l'important est de fêter les cinquante ans du groupe folklorique. Lors d'une réunion, l'idée retenue est de réunir les anciens membres et actuels autour d'un apéritif dinatoire, beaucoup de travail et de recherche car cela concerne environ 320 membres. Une centaine de personnes ont répondu présent, à partir de 17h le samedi 24 juin, la Dure s'est animée, sous les barnums montés pour l'occasion, on pouvait revoir diverses expositions, des anciennes photos.

Quelle émotion de retrouver des personnes qui ont traversé la France pour venir et que l'on n'a pas vu depuis près de quarante ans. Les instruments sont très vite sortis, l'occasion pour des anciens musiciens de très vite rejouer, la musique ça ne s'oublie pas.

De la musique de la danse des histoires de la bonne humeur des bons souvenirs, voici la recette d'une bonne soirée sous les étoiles.



Lors de cette soirée nous avons eu la joie de recevoir Huguette VARIN présidente de la Fédération arts et Traditions Populaire du Centre et Massif Central, elle n'est pas arrivée les mains vides, mais en grande pompe avec, dans une remorque, solidement ficelé, un nouvel arbre pour notre parc conservatoire. Son nom : « ERABLE de LA CELEBRATION ».

Il a commencé son séjour à la Dure en trônant au milieu des invités, bien droit et fier, les musiciens se sont installés autour de lui durant l'apéritif, cela va le stimuler, il ne doit pas être insensible à la musique, il n'a pas baissé les feuilles au contraire Une fois la fête terminée, l'urgence est de le planter pour qu'il poursuive sa vie. La place dans le parc conservatoire est très vite trouvée, le trou fait et voilà notre bel érable en place. Tout l'été, la ronde des arroseurs s'est organisée pour qu'il ne manque pas d'eau, il est toujours aussi majestueux dans notre terrain.

Cet arbre est bel un hommage à Edmond BOUCHARD membre fondateur du groupe folklorique, à l'origine du parc conservatoire d'arbres anciens.





Château de Montpoupon



## Les Riverains et Amis de Perreguines

Après la dernière assemblée générale du 7 octobre 2022, le nouvel exercice a commencé

- le samedi 5 novembre 2022, par l'organisation d'un concours de belote qui a réuni 52 équipes.

- le lendemain, le dimanche 6 novembre, déjeuner-dansant animé musicalement par Didier ALVES et son guitariste. On a accueilli 106 convives.
- le samedi 26 novembre : sortie de Noël au cabaret Le scarabée à Roanne. 92 participants. 2 cars de Michel Voyage avaient été mis à notre disposition.
- le jeudi 12 janvier 2023 : galette des rois avec 112 participants, nombre croissant d'année en année, d'où la nécessité désormais de demander la salle municipale et non plus le centre associatif.
- le samedi 11 février 2023 : Soirée St Valentin : 163 personnes. Beau résultat il est vrai qu'en 2022, la COVID nous avait bloqué cette manifestation tout comme la galette d'ailleurs.
- superbe loto le samedi 11 mars 2023 : 240 joueurs.
- le samedi 6 mai 2023 : randonnée en montagne bourbonnaise : 51 participants, plusieurs circuits proposés, un bon repas à « La bonne fourchette » suivi l'après midi de la visite de l'électrodrome à Magnet
- le samedi 17 juin journée surprise à Amboise : 63 participants, capacité maximale du car : visite d'une confiserie, déjeuner croisière sur le Cher à Chenonceau et l'après midi visite du château de Montpoupon
- le dimanche 9 juillet : journée champêtre avec 80 convives qui ont partagé cette journée midi et soir
- le dimanche 28 août : participation au forum des associations organisé par la municipalité
- du 12 au 16 septembre 2023 : séjour dans le Jura avec 44 participants.
- le 6 octobre 2023 : assemblée générale de clôture de l'exercice

**AU TOTAL 11 rendez-vous**



La grande saline de Salins les Bains

Assemblée Générale



Cabaret Le Scarabée

### CALENDRIER 2023/2024

DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX
- samedi 4 novembre 2023	.....concours de belote	.....salle polyvalente
- dimanche 5 novembre 2023	.....déjeuner dansant	.....salle polyvalente
- samedi 16 décembre 2023	.....sortie de Noël	.....Paris
- jeudi 11 janvier 2024	.....galette	.....salle polyvalente
- samedi 17 février 2024	.....soirée St Valentin	.....salle polyvalente
- samedi 6 avril 2024	.....loto	.....salle polyvalente
- avril ou mai 2024	.....sortie surprise	.....
- mai ou juin 2024	.....rando	.....
- dimanche en juillet 2024	.....repas champêtre	.....hameau de la dure
- du 3 au 7 octobre 2024	.....croisière	.....estuaire de la gironde
- jeudi 10 octobre 2024	.....assemblée générale	.....salle polyvalente
- samedi 16 novembre 2024	.....concours de belote	.....salle polyvalente
- dimanche 17 novembre 2024	.....déjeuner dansant	.....salle polyvalente

**COTISATION : 15 EUROS**

### NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Président : Martine BODIN
- Vice Président : Gérard RENARD
- Trésorière : Claudette CRETEAU
- Trésorière adjointe : Dominique GUERIDON
- Secrétaire : Marie-Hélène CHASSAGNE
- Secrétaire adjointe : Janine MACZEK
- Membres du conseil d'administration : Jean-Pierre GENESTE, Brigitte STORTZ, Yves CHASSAGNE et Nicole GENESTE



## Cercle de l'Age d'Or

Une nouvelle année vient de s'écouler. Les réunions mensuelles se sont succédées avec un nombre de participants stable.

Le 11 Décembre 2022, cinquante neuf personnes ont pris part à notre repas de fin d'année. Ce repas a été l'occasion de se dégourdir les jambes sur les rythmes de Tango, Madisson, Marches et autres. Lors de ce repas quatre personnes se sont vues offrir un cadeau pour leurs quatre-vingts ans.



Le 13 Juillet, le traditionnel repas d'Été a réuni quatre vingts sept personnes qui ont apprécié le repas, les parties de cartes, les jeux de société et la pétanque de l'après-midi.

Le 27 Août, nous étions présents au Forum des Associations où quelques contacts ont été pris.

La semaine du 30 Septembre au 7 Octobre, deux personnes ont participé au voyage à Chorges (Hautes Alpes), voyage organisé par la fédération des Aînés Ruraux de l'Allier.

La présence, chaque mois, reste stable à plus de quarante adhérents qui se retrouvent pour les traditionnels jeux de cartes, de société ou pour la marche.

Nous invitons toutes les personnes désireuses de nous rejoindre à venir s'inscrire le premier mercredi après-midi de chaque mois à la salle municipale.

Nous remercions la Municipalité, pour la subvention qui nous a été accordée



Le 4 Janvier 2023, la réunion a été l'occasion de déguster la galette des rois. Six personnes ont trouvé la fève et sont devenues reine ou roi.

Le 1<sup>er</sup> Février s'est tenue l'Assemblée Générale. La reconduction du conseil d'administration a été votée. Ce fut aussi le jour de la dégustation des crêpes.

Le 1<sup>er</sup> Juin, une sortie d'une journée à Apremont sur Allier a réuni trente huit personnes. La visite du parc, du musée des calèches, le pont chinois et la visite du pont canal du Guétin a ravi tous les participants.

pour cette année 2023, pour le prêt des salles, ainsi que les agents municipaux pour la mise en place des tables et chaises.

Merci aussi à toutes celles et ceux qui s'impliquent dans le club pour le bon fonctionnement de celui-ci, qui participent à nos réunions et sans lesquels nous n'aurions pas ces moments de rencontre et de convivialité.

Merci également au correspondant du journal La Montagne, Monsieur Jean-Pierre Pille, pour la diffusion de nos articles et photos.

### PLANNING 2024

**JANVIER** : Mercredi 10 : Réunion + Inscriptions + Galette des Rois

**FÉVRIER** : Mercredi 7 : Assemblée Générale + crêpes

**MARS** : Mercredi 6 : Réunion

11 mars au 3 avril inclus : Salon Val de Cher

**AVRIL** : Mercredi 10 : Réunion

Mercredi 24 : Journée de la Forme

**MAI** : Mercredi 15 : Réunion

**JUIN** : Mercredi 5 : Réunion

**JUILLET** : Mercredi 3 : Réunion

Jeudi 11 : Repas d'été salle municipale

**AOÛT** : Congés

**SEPTEMBRE** : Mercredi 4 : Réunion

**OCTOBRE** : Mercredi 2 : Réunion

Jeudi 24 : Concours de Belote

**NOVEMBRE** : Mercredi 6 : Réunion

**DÉCEMBRE** : Mercredi 4 : Réunion

Dimanche 15 : Repas de Noël (fin d'année)



## Salon du Val de Cher



2023 a permis d'ouvrir ce 39<sup>ème</sup> salon par un vernissage très apprécié. Salon très haut en couleur et varié à souhait, très admiré autant par le public que par les exposants eux-mêmes.

Nos deux invités d'honneur, hors des sentiers battus, ont retenu l'attention de tous.

Anne Itzykson, sculptrice, étonnante par sa créativité et Sylvain Loisant, peintre, nous entraînant dans le domaine du rêve.

2024 verra la 40<sup>ème</sup> édition de ce salon. Nous essaierons d'être novateurs pour mener à bien cette aventure.

Cette année encore le Salon du Val de Cher était présent au Forum des Associations qui donne vie à Saint-Victor.





## Association de pêche Vaux - Saint-Victor

La société de pêche de Vaux Saint-Victor gère des lots sur le canal De Berry depuis l'écluse des Buissonnets, à Saint-Victor, jusqu'à l'écluse de Roueron à Audes. Les adeptes du street fishing viennent nombreux y chercher brochets, black bass, silures et perches. L'achigan (black bass) s'y reproduit, prolifère et grossit, donnant du fil à retordre aux chevaliers de la gaule, en sautant hors de l'eau. Les carapistes ne sont pas oubliés car la population de grosses carpes est importante. Enfin les amateurs de friture trouveront de quoi contenter leur passion. Bref un panel très large de pratiques halieutiques. Pensez à relâcher les black bass qui sont en no kill.

Nos cartes de pêche sont disponibles sur [cartes.peche.com](http://cartes.peche.com).

Nous remercions le personnel municipal et le conseil municipal de Saint-Victor pour leur aide.



## Comité des fêtes, c'est reparti !

Suite à l'assemblée générale de novembre dernier, une nouvelle équipe s'est mise en place :

**Président** : LENFANT Ludovic

**Secrétaire** : LEMOINE Emilie

**Secrétaire Adjoint** : RENAUDIN Angélique

**Trésorier** : PELLETIER Samuel

**Vérificateur aux comptes** : CARDOSO Nicolas

**Membres** : Jean-Michel BOUILLAUD, Gilbert PEYROT, Jérémy RENAUDIN, et Alain RENÉ.



Pour clôturer cette 1<sup>ère</sup> journée, la municipalité a offert un somptueux feu d'artifice, qui a ravi une assistance très nombreuse !

Le dimanche matin dès 5h30, l'équipe du comité était à pied d'oeuvre pour accueillir les exposants pour la traditionnelle brocante. Une cinquantaine de stands s'offraient aux chineurs venus nombreux, ainsi que la présence d'un marché de producteurs, et l'organisation du forum des associations.

A 11h, le groupe « Baldness » s'est produit sur scène pour proposer ses chansons pop-rock au public, qui pouvait également déguster un aligot saucisse, concocté par Mr Renaudin, pour se restaurer le midi.

Réflexion est faite au sein du comité pour essayer de trouver une animation à destination des enfants pour l'an prochain en cas d'absence des forains.

Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son soutien et son aide logistique ainsi que tout le personnel communal dévoué (tant administratif que technique). Un grand merci également aux sympathisants du comité pour leur précieux renfort sur ce week-end.

### AGENDA :

- **Samedi 25 novembre** : Loto\*, salle municipale,
- **Dimanche 26 novembre** concours de belote\*, salle municipale en partenariat avec Saint-Victor Solidarité
- **Samedi 3 février 2024**, soirée théâtre avec la compagnie « Coup de théâtre » de Budelière, salle municipale
- **Samedi 31 août & Dimanche 1<sup>er</sup> septembre**, « Saint-Victor en fête »

### EN PROJET :

Diner dansant en plein air, **samedi 29 juin 2024**.

**Si vous avez des disponibilités, et l'envie d'organiser des festivités, n'hésitez pas à nous rejoindre !**

### « Saint-Victor en fête » 26 & 27 août

Les festivités ont commencé le samedi, à 18h30, par un apéro concert avec Mehdi Blues & Richie Boy, duo de blues guitare/voix, ancré dans le roots et s'abreuvant dans le Delta du Mississipi.

A l'interlude, la toute fraîche association Sekele Dance Cie, nous a proposé un échantillon de leur savoir-faire tonique !

Puis avec le groupe, à la fin de leur show, elles ont invité le public, venu en nombre, à danser avec elles. Ce moment fût très apprécié des participants.

Tout au long de la soirée, le comité des fêtes était aux manettes de la buvette, et « Germinal Food Truck », aux fourneaux !





## Don du Sang

Malgré de multiples campagnes d'appel aux dons, le nombre de poches de sang prélevées a chuté de 6% tant au niveau national que départemental. Pour la première fois depuis des années le département n'a pu approvisionner d'autres régions. Les besoins en sang total et surtout en plasma sont importants. De nombreux médicaments sont fabriqués à partir des protéines du plasma.

Critères à respecter pour donner son plasma :

- Etre en bonne santé - Avoir plus de 18 ans et moins de 65 ans - Peser plus de 55 kg - Respecter 2 semaines entre un don de plasma et un autre don (sang, plasma ou plaquettes)  
Le prélèvement dure 45 à 60 mn.

Le don de plasma est réalisé uniquement dans les maisons de dons de l'EFS. Le nombre de donneurs s'est maintenu à Saint-Victor, merci à tous.

Le 23 septembre, 40 marcheurs sont partis du hameau de La Dure pour effectuer 8 ou 11 km en passant par Perreguines, le chemin d'Argentières et Passat. Cette marche s'est prolongée, pour ceux qui le désiraient, par un repas dans les locaux des Gats du Bourbonnais. Quarante convives se sont régalés d'un pâté aux pommes de terre, de jambon fromage et raisins. Le 18 novembre nous avons apporté notre aide à Saint-Victor solidarité en organisant une marche le long du canal de Berry.

Merci à la municipalité pour son aide financière et logistique.

### PROCHAINES COLLECTES :

Jeu. 18 janvier, mardi 7 mai et vendredi 6 septembre 2024



## Aresvi

Année après année, les membres de l'association ARESVI, toujours investis de la même volonté de faire rayonner notre belle Eglise et de la maintenir en bon état, se mobilisent pour organiser des manifestations afin de collecter des fonds et financer des opérations de restauration utiles.

### Deux manifestations ont été organisées en 2023 :

- La soirée théâtrale du 22 avril avec la troupe « Les Bouch' à Oreilles » de Désertines dans une pièce intitulée « Ceci n'est pas un hold-up », qui a obtenu un grand succès avec un public nombreux.



Une soirée réussie et très applaudie

### COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Mauricette LESPIAUCQ - 06 84 14 97 57

Vice-Présidente : Bernadette PIOT

Secrétaire : Cécile LORCERIE

Secrétaire adjointe : Marie-France OGNEUX

Trésorière : Christiane MURAT

Trésorier adjoint : Jacques MILLIEN

Vérificateur aux comptes : Robert RIVAT



Le Groupe Instrumental MUSICA 5

- Le concert du 8 octobre avec l'Ensemble Vocal SCHERZI MUSICALI et l'Ensemble Instrumental MUSICA 5 dans un programme regroupant J.C. Bach - W.A. Mozart - F. Chopin - G. Fauré - D. Shostakowitch - C. Saint-Saëns etc...pour le plus grand plaisir du public



Le Groupe Vocal, SCHERZI MUSICALI et le Groupe Instrumental MUSICA 5, au premier plan de gauche à droite Alain RENAULT, pianiste et Martine LAURENT-GAUMET direction de chant

Notre association est ouverte à tous, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de renfort et de renouveau. La cotisation annuelle est de 15 €.

Nos féminines 2023



## Saint-Victor Pétanque

Encore une riche saison pour St-Victor Pétanque.

Avec ses 38 licenciés, notre club s'est une nouvelle fois illustré au niveau départemental. Grâce à leur titre de Champion d'Allier 1ère division, nos vétérans rejoignent les seniors et les féminines dans la division honneur, soit la plus division départementale.

St Victor Pétanque a organisé fin octobre 3 concours au boulodrome Christian Fazzino. Grâce à la participation de toutes et tous, ces 3 jours avec près de 600 joueurs ont été une grande réussite.

Début décembre, pour le Téléthon, notre club a assuré l'organisation d'un concours au boulodrome et quelques 80 personnes ont participé à la réussite de cette manifestation.

C'est dorénavant sous les couleurs de Pétanque St-Victor-Villebret que le club va évoluer. En effet, la commune de Villebret va mettre à notre disposition des terrains aménagés et un local. Notre club continuera tout de même à organiser des manifestations (belote, loto, téléthon) sur la commune.

Le club remercie la municipalité et tous ses sponsors pour leur précieuse aide financière ou matérielle.



Champions  
d'Allier  
1ère  
division

## Association Gymnique

« F.N.S.M.R. Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural »  
« L'activité physique, une cohésion de groupe pour pouvoir avancer ensemble »

### NOS ACTIVITÉS PROPOSÉES :

#### Mercredi

- de 13h30 à 14h30 : danse enfants (Christel)
- de 14h30 à 15h30 : cours d'éveil enfants (Christel)
- de 15h30 à 16h30 : danse adolescents (Christel)
- de 18h30 à 19h30 : cours de Pilates (Thibaut)

#### Jeudi

- de 9h30 à 10h30 : cours de Pilates (Dali)
- de 19h à 20h : cours de renforcement musculaire (Christel)
- de 20h à 21h : cours de LIA (Christel)



**CONTACT :**  
BARROT Sandra  
Présidente  
06 98 50 51 83

seniors A



seniors féminines



## U.S.S.V.

Le foot et l'activité sportive a redémarré après le covid. Nous en avons été les témoins. En effet, depuis le début du club, le maximum de licenciés que nous avons eut fut 236. Après les inscriptions, nous nous sommes retrouvés 278 (dont 139 avaient moins de 18 ans) avec les problèmes d'organisation qui vont avec ! C'est un problème de riche ou de club qui grandit. La qualité du travail n'a pas été galvaudée pour autant !

Au niveau senior, les équipes A et B ont accédé au niveau supérieur. L'équipe C a toujours été complète (beaucoup de club aurait aimé). Nous avons réussi à installer des séances foot loisir les jeudis soir (ce qui a donné des idées à quelques clubs qui essaient aussi).

Notre arbitre est toujours Valentin Messieux.

Au niveau des jeunes, l'entente avec Désertines de U18 à U11 nous permet d'avoir au moins une équipe compétitive dans chaque catégorie d'âge.

Fort de la qualité de notre encadrement, notre école de foot attire toujours autant de jeunes. Merci aux parents de nous faire confiance.

Nous n'oublions pas les filles puisque nous en avons 13 dans nos effectifs. Nous continuons de collaborer et travailler avec l'AS Domerat pour développer le football féminin. Cela marche très bien puisqu'il y a des équipes pour tous les âges. Au niveau de l'équipe fanion, on retrouve des filles issues des clubs du bassin montluçonnais dont une de St Victor.

U18



Valentin MESSIUX  
arbitre

seniors C



foot loisir



seniors B



U18F

U15





U11 A&B



U11 C&D



U13F

notre bureau



U15F

dirigeants traceurs



nos U9



U11F

U13



nos U7

U7-U9F



dirigeants buvette

## MONTLUÇON - NATATION Présentation des activités et de la vie du Club



Club résident du Centre Aqualudique de la Loue, nous regroupons plusieurs centaines de personnes, toutes licenciées à la Fédération Française de Natation (FFN). Notre association est organisée pour répondre à toutes les attentes des concitoyens qui souhaitent pratiquer la natation. Notre projet pédagogique s'articule autour de plusieurs axes forts :

- L'École de Nage • La Natation Forme • La Natation Course • La Section Sportive scolaire • Le dispositif J'Apprends à Nager • L'Eau Libre • La formation B.N.S.S.A.

**L'École de Nage : ≈ 100 nageurs(ses)** La qualité de notre école de nage est reconnue par la FFN et attestée par la délivrance du label « École de Natation Française ».

- s'adresse aux enfants à partir de 6 ans.
- se compose de 3 niveaux s'articulant l'un à l'autre (ENF 1 – ENF 2 – ENF 3)
- progression sur 2 à 3 années selon le rythme de l'enfant, qui maîtrisera les 4 nages à la fin du cycle

**La Natation Forme : ≈ 90 nageurs(ses)**

- accessible dès la fin de l'école de nage et à partir de la classe de 6<sup>ème</sup>.
- s'adresse aux jeunes jusqu'à 18 ans et adultes.
- maintient et développe le capital-santé grâce aux bienfaits de la natation, sans contraintes compétitives.

**La Natation Course : ≈ 70 nageurs(ses)** La compétition est le leitmotiv de tous les nageurs qui composent ce pôle. Délivrance par la FFN du label « Club Formateur Natation Course »

- répond à tous les niveaux de performances que l'on peut rencontrer pour les enfants comme pour les adultes.

**La Section Sportive : ≈ 15 nageurs(ses)** Le Collège Jean-Jacques Soulier dispose d'une Section Sportive option Natation (15 à 20 nageurs) ouverte aux élèves, filles et garçons, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

- permet de concilier études et pratiques sportives renforcées grâce à la mise en place d'horaires aménagés durant le temps scolaire.

**Le dispositif « J'apprends à Nager » : ≈ 320 nageurs(ses)** Dans le cadre du plan Citoyens du sport, en collaboration avec la FFN et Montluçon Communauté, le Club accueille des enfants ne sachant pas nager sur différents créneaux (vacances scolaires, estivales et périscolaires). La priorité est donnée aux centres de loisirs (hors périscolaires) et les places vacantes sont ouvertes au grand public. Ce dispositif est également proposé aux collégiens de 6<sup>ème</sup> du Collège Jean-Jacques Soulier.

- s'adresse aux enfants âgés de 6 à 12 ans.
- Stage d'apprentissage gratuit (10 heures) dispensé par les entraîneurs qualifiés du Club

**L'Eau Libre :**

- offre la possibilité aux nageurs volontaires de s'initier à cette discipline et participer à quelques compétitions.

**La formation B.N.S.S.A : ≈ 12 nageurs(ses)** Proposée chaque année par le Club, cette formation se déroule en collaboration avec le CREPS de Vichy.

- permet d'acquérir le diplôme de Nageur-Sauveteur, donnant la qualification de surveiller des plages publiques ou privées, piscines privées, et assister le Maître-Nageur Sauveteur dans la surveillance des piscines publiques.

Le calendrier sportif présage une saison riche en entraînements, stages et compétitions, ponctuée de moments plus récréatifs (journée de Noël, fête du Club, sorties de fin d'année...).

Le Club accueillera au minimum 4 compétitions sur la saison 2023-2024 (niveau départemental, régional et national).



CALENDRIER 2023/2024 - MANIFESTATIONS A DOMICILE MONTLUÇON NATATION					
	DATE	DUREE	COMPETITION	LIEU	PREVISIONNEL
1	22/10/2023	1 journée	MEETING DE BENTRES	Saint Victor	200 nageurs
2	Du 09 au 12/12/2023	4 jours	CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS	Saint Victor	600 nageurs
3	18-19/02/2024	2 jours	MEETING DU BOURBONNAIS	Saint Victor	450 nageurs
4	11-12/05/2024	2 jours	MEETING LIGIE AURA	Saint Victor	230 nageurs



## Ouverture de la mairie

7, Rue André Gide - Saint-Victor 03410  
Tel : 04 70 28 80 09

**Du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 13h30 à 17h30**

E. mail : [contact@saint-victor.org](mailto:contact@saint-victor.org)

## Service Urbanisme

Lundi : 13h30 - 17h30  
Mercredi : 9h - 12h  
Jeudi : 13h30 - 17h30

## Bureau de l'Agence Postale à la mairie

**Nouveau n° de Téléphone :**

04 70 28 83 68

**Horaires d'ouverture : le lundi, mardi,  
jeudi et vendredi : 9h15 à 12h  
le mercredi de 9h15 à 12h et  
de 14h à 17h15**

Levée du courrier à 12h du lundi au  
samedi.

*Les boîtes de relevages à votre  
disposition :*

Rue André Gide (Mairie), Rue de Thizon,  
Rue Charles Peguy, Chemin de la côte,  
Chemin de Perreguines, Passat,  
55 Route de Paris, 116 Route de Paris,  
44 rue du Tilleul (les Varennes),  
Rue Albert Einstein à proximité du  
rond-point de Mécatronic.

## Permanences

Permanences du Maire et des Adjointes,  
sur rendez-vous au 04 70 28 80 09.

## Les numéros pratiques de la commune

**Assistante sociale :** Madame Aline  
BOULICAUD – Pour joindre l'assistante  
sociale, s'adresser à la Maison des  
Solidarités du Conseil Départemental  
au 04 70 35 73 55. L'Assistante Sociale  
peut vous recevoir sur rendez-vous ou  
se déplacer à votre domicile.

## MAISON DE SANTÉ

**Secrétariat : 04 43 89 04 66**

### Kinésithérapeutes

Vincent SCHUMACHER  
Julie MARGERIT

Prise de rendez-vous par téléphone au  
secrétariat

### Infirmiers

Sonia CHARLES  
Nadège TROUBAT  
Stéphane PASQUIER  
06 87 52 24 30

Céline BIARD - Infirmière AZALÉE  
06 62 27 79 58

### Ergothérapeute

Brimaëlle COUSIN : 06 60 75 60 20

**Premier étage - entrée SUD accès  
de plain-pied à l'arrière du bâtiment :**

### Podologue - Orthésiste :

04 73 90 71 49 - Maxime PELIN  
Sur rendez-vous au 04 73 90 71 46  
ou sur « [prendre-mon-rdv.com](http://prendre-mon-rdv.com) »

**Psychologue clinicienne (Enfants,  
Adolescents, Jeunes Adultes) :**  
Adèle FONS

### Cabinet d'Ostéopathes :

Jennifer DOUDY-PISSATCHEVA :  
06 09 97 13 72 ou sur Doctolib  
Arthur MEUNIER : Rendez-vous sur  
Doctolib

## PHARMACIE

Christophe PORTA - 09 52 39 97 27  
Fax : 09 57 96 15 73

mail : [pharmaciesaintvictor03@gmail.com](mailto:pharmaciesaintvictor03@gmail.com)

## École

Section de maternelle : 04 70 28 84 70  
Ecole élémentaire : 04 70 28 80 06  
Cantine : 04 70 28 88 93

### Paiement électronique possible par

**TIPI** - accès possible à partir de la page  
d'accueil du site [www.saint-victor.org](http://www.saint-victor.org)

## Culte

Pour toutes informations, prendre  
contact avec l'accueil inter-paroissial  
2, rue de la Fontaine à Montluçon  
Tél : 04 70 05 05 95

## Les numéros d'urgence

SAMU : 15 / POLICE : 17 / POMPIERS : 18  
APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112  
Centre anti poison : 04 72 11 69 11  
Maltraitance infantile : 119

## Les numéros et services utiles

- Le téléphone portable aussi peut  
sauver une vie.
- Avec votre portable, vous pouvez, avec  
ou sans carte SIM, joindre en  
permanence ces numéros d'urgence :  
15/17/18/112/114
- Le 112 permet de gagner un temps  
précieux pour secourir une personne  
en détresse qui a des difficultés à se  
localiser ou à communiquer son  
adresse.
- Allô service Public 39 39 permet  
d'obtenir une information rapide et  
fiable à toutes demandes de  
renseignements administratifs.
- Impôts service 0820 32 42 52
- Pôle emploi : 39 49 ou  
[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- SICTOM : 04 70 64 23 80 ou  
[www.sictom-rm.fr](http://www.sictom-rm.fr)
- Demande de raccordement  
électricité/gaz : 09 69 32 11 08
- Urgence Sécurité Gaz : appeler GRDF  
au 0 800 47 33 33 (appel gratuit  
depuis un poste fixe)
- Demande de raccordement gaz naturel :  
appeler GRDF 09 69 36 35 34



## En cas de panne

D'eau :

- SIVOM HURIEL : 04 70 28 61 61 (en dehors des horaires d'ouverture, le répondeur vous communique un n° d'astreinte)
- Communauté d'Agglomération de Montluçon, service eau et assainissement : 04 70 08 23 60
- Pour les dépannages d'urgence : 06 19 85 66 90

N° Public dépannage électricité Enedis (ERDF) : 09 72 67 50 32

N° Public dépannage gaz GRDF : 0 800 47 33 33

Renseignements téléphoniques : 118 712

## Location de la salle municipale

(capacité : 350 personnes maximum)

Réservation : Secrétariat Mairie - 04 70 28 80 09



LOCATION SALLE MUNICIPALE	1 Jour de semaine	Week-End
---------------------------	-------------------	----------

### Manifestation sans but lucratif

Association locale	-	100 €
Association extérieure	150 €	300 €

### Manifestation à but lucratif

Association locale	100 €	150 €
Association extérieure	220 €	400 €

Personne ou Entreprise de l'extérieur :	200 €	500 €
---	-------	-------

Personne ou Entreprise de la commune :	110 €	300 €
--	-------	-------

Caution : 500 € / Vaisselle : 100 €

## Location du centre associatif

(capacité : 88 personnes maximum)

LOCATION CENTRE ASSOCIATIF	1 Jour de semaine	Week-End
----------------------------	-------------------	----------

Personne ou Entreprise de l'extérieur	100 €	200 €
---------------------------------------	-------	-------

Personne ou Entreprise de la commune	50 €	100 €
--------------------------------------	------	-------

### Manifestation sans but lucratif

Association locale	-	50 €
Association extérieure	100 €	200 €

### Manifestation à but lucratif

Association locale	-	100 €
Association extérieure	150 €	250 €

Caution : 300 €

## Location de la salle du parc

(capacité : 48 personnes maximum)

LOCATION CENTRE ASSOCIATIF	1 Jour de semaine	Week-End
----------------------------	-------------------	----------

Personne ou Entreprise de l'extérieur	60 €	120 €
---------------------------------------	------	-------

Personne ou Entreprise de la commune	30 €	60 €
--------------------------------------	------	------

### Manifestation sans but lucratif

Association locale	-	30 €
Association extérieure	60 €	120 €

### Manifestation à but lucratif

Association locale	-	60 €
Association extérieure	90 €	150 €

Caution : 300 €





## Concession cimetière

Durées	Petites concessions	Grandes concessions	Columbarium	Cavernes
15 ans			200 €	250 €
30 ans	150 €	200 €	300 €	350 €
50 ans	200 €	300 €	400 €	500 €

Plaque pour le columbarium et jardin du souvenir : 20 €

## Déchetterie de Chateaugay

ZI de CHATEAUGAY - Avenue Ambroise Croizat - 03410 DOMERAT - 04 70 03 07 60

**Horaires d'ouverture : 8h - 11h45 et 13h30 - 17h45 toute l'année**

**Ouverture du Mardi au samedi. Fermeture le lundi et les dimanches et jours fériés.** L'accès est gratuit pour tous les particuliers disposant d'un badge. Les badges sont à retirer au SICTOM, Rue du Terrier à Domérat, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour plus d'information : <http://www.sictomrm.com/>

## Collectes des ordures ménagères

**NOUVEAU À COMPTER DU 8 JANVIER 2024 :**

**Modification des jours de collecte :**

- **Ordures ménagères : tous les jeudis**
- **Déchets recyclables (bacs jaunes) : les mardis en semaines paires**

Sortir les bacs la veille au soir

## Des containers à verres

sont à votre disposition dans les lieux suivants :

Le Bourg, Thizon, Nafour, ZA Porte Val de Cher, Bel air, Perreguines, Les Varennes, Stade de l'Oiseau  
Certains containers sont équipés du système cliiink qui récompense vos gestes de tri !!!!



## Recensement citoyen

Tout jeune français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser à la mairie de son domicile en présentant sa pièce d'identité et son livret de famille. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Il sera remis au jeune une attestation de recensement qu'il est très important de conserver précieusement car il ne sera pas délivré de duplicata.

Selon l'âge du jeune, l'attestation de recensement ou le document attestant de sa situation au regard de la JDC sera nécessaire pour toute inscription à un examen, concours ou permis de conduire.

La démarche peut se faire en mairie ou en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) (service accessible avec un compte [service-public.fr](http://service-public.fr)).

## Casier judiciaire

- Par courrier : Envoyer le CERFA 10071\*14 disponible en mairie à l'adresse suivante : Casier judiciaire National – 107 rue du Landreau - 44317 NANTES Cedex 3
- En ligne : sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Ministère des affaires étrangères

La demande d'un acte d'état civil survenu à l'étranger peut se faire en ligne sur :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/index2.html>  
(délai moyen : 9 semaines)

ou par courrier en s'adressant à l'ambassade ou au consulat qui détient l'acte dans ses registres.

Vous trouverez les adresses nécessaires à votre demande sur :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaire-du-ministere-de-l-europe-et-des-affaires-etrangeres/ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger/article/ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger>

## Carte d'identité et Passeport biométrique

Pour effectuer votre demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez vous adresser dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Vous pouvez déposer ces demandes dans n'importe quelle commune de France sans que votre domicile soit une condition de compétence.

- **Communes de l'Arrondissement de Montluçon équipées :**  
Montluçon (2 stations), Cosne-d'Allier (04 70 07 50 18),  
Commentry (04 70 08 33 30), Montmarault (04 70 07 60 50),  
Marcillat-en-Combraille (04 70 51 60 15).

Pour le dépôt à Montluçon, vous devez prendre rendez-vous à la Cité Administrative – Tél 04 70 02 55 00

Avant de vous rendre au rendez-vous, vous devez :

- Soit formuler une pré-demande de manière dématérialisée sur [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)
- Soit remplir et imprimer le formulaire CERFA spécifique sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
- Soit remplir l'imprimé remis par la mairie de dépôt du dossier au stylo noir en lettres capitales accentuées



## Cartes grises et Permis de conduire

Dorénavant, les démarches concernant ces documents doivent être réalisées en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Vous pouvez également vous rendre chez un professionnel du secteur de l'automobile habilité SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) Des informations sont disponibles sur le site de la Préfecture : <http://www.allier.gouv.fr>

## Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Pour enregistrer un PACS, vous devez vous adresser à la mairie de votre résidence ou auprès d'un notaire. Le secrétariat de Mairie vous renseignera sur les informations et démarches nécessaires.

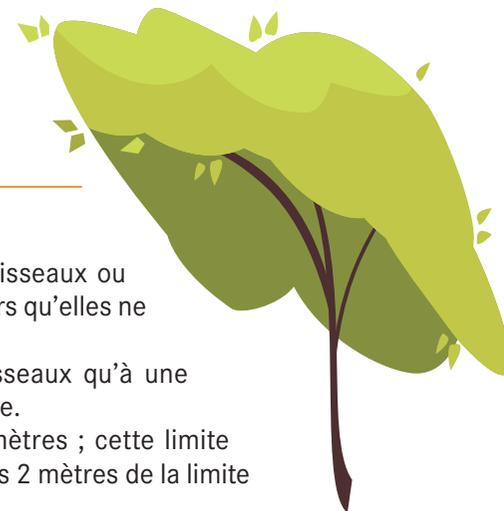
## Règlementation

### Plantations et limites de propriétés

Par plantation, on entend toute espèce d'arbres, arbrisseaux ou arbustes. Sont exclus les plantations en espaliers dès lors qu'elles ne dépassent pas la crête du mur.

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbustes ou arbrisseaux qu'à une distance minimale de 0,50 mètres de la limite parcellaire.

La hauteur des plantations ne peut alors excéder 2 mètres ; cette limite disparaît lorsque les plantations sont établies à au moins 2 mètres de la limite des propriétés.



### Débroussaillage

Tout propriétaire ou locataire est tenu de veiller à l'entretien de ses parcelles de terrain et de ses plantations. S'agissant des terrains non bâtis, c'est l'article L2213.25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui s'applique. L'entretien de ses parcelles est une obligation pour le propriétaire ou ses ayants droit, dès lors que le terrain est situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximale de 50 mètres d'habitations, dépendances ou autres. En cas de non entretien et pour des motifs d'environnement, le maire peut déclencher une procédure obligeant le propriétaire à exécuter les travaux nécessaires de remise en état du terrain.

### Brûlage et élimination des déchets verts des parcs et jardins des particuliers

L'arrêté Préfectoral 3085/2008 du 28/07/2008 stipule que « les déchets de parcs et jardins sont assimilés à des déchets ménagers au titre de l'annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement. En son article 84, le règlement Sanitaire Départemental interdit leur brûlage ».





## Votre agenda

### Lutte contre le bruit

Un arrêté préfectoral régleme la lutte contre les bruits de voisinage qui figurent au nombre des nuisances de la vie en société.

Il est donc indispensable de rappeler quelques règles de comportement à tenir, d'une part, à l'intérieur des propriétés, et d'autre part, vis à vis des animaux domestiques.

L'utilisation d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, débroussailleur, scie mécanique...) n'est autorisée que :

**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**

**Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.**

**Les dimanches de 10h à 12h.**

De plus, les bruits émis à l'intérieur des propriétés tels que ceux qui proviennent de porte-voix, tirs d'artifices, pétards, armes à feu, moteurs à échappement libre sont interdits ou peuvent être soumis à une autorisation préalable, compte tenu du lieu et de l'heure.

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures adéquates, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Cependant, les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente :

- les jours de l'an, fête nationale du 14 juillet, fête de la musique, fête patronale annuelle de la commune.

Pour toutes les circonstances qui impliqueraient l'utilisation de matériel susceptible de produire des nuisances de la vie en société, il est indispensable de se renseigner auprès des services de la Mairie.

### Février

- **2 février** : RÉUNION PUBLIQUE SUR LE TRI ET LE COMPOSTAGE, en présence du SICTOM de la Région Montluçonnaise - salle municipale à 18h30
- **3 février** : THÉÂTRE - salle municipale à 20h30 - organisé par le Comité des Fêtes
- **7 février** : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Cercle de l'Age d'Or - salle municipale à 14h
- **10 et 11 février** : STAGE DE YOGA - salle municipale - organisé par Hatha Yoga
- **17 février** : SOIRÉE SAINT-VALENTIN - salle municipale - organisée par l'Association des Riverains et Amis de Perreguines
- **24 février** : CONCOURS de BELOTE - salle municipale - organisé par Saint-Victor Pétanque
- **25 février** : LOTO - salle municipale - organisé par Saint-Victor Pétanque

### Mars

- **2 mars** : LOTO - salle municipale - organisé par l'Amicale Laïque
- **9 mars** : CONCOURS de BELOTE - organisé par Saint-Victor Solidarité
- **10 mars** : REPAS DANSANT - salle municipale - organisé par Saint-Victor Solidarité
- **Du 17 mars au 1<sup>er</sup> avril inclus** : 40<sup>e</sup> SALON DU VAL DE CHER - salle municipale - organisé par l'association du Salon du Val de Cher

### Avril

- **6 avril** : LOTO - salle municipale - organisé par l'Association des Riverains et Amis de Perreguines
- **20 avril** : THÉÂTRE - salle municipale à 20h30 - organisé par l'association ARESVI

### Mai

- **7 mai** : DON du SANG - salle municipale de 16h à 19h - organisé par l'Association des Donneurs de Sang





**AGRI DISTRIBUTION**  
 ACHAT-VENTE-EXPORT MATERIELS AGRICOLES  
 Tél: 04.70.08.06.06      www.agri-distribution.com

**ZANELLI**  
 Carrelage - Faïence - Chape liquide  
 21, rue de la Grève  
 03100 MONTLUÇON  
 04 70 29 12 32

**CSC** PLUMBIE  
 10, chemin de la paroisse  
 03100 Saint-Victor  
 06.59.59.46.93  
 ESCOFFIERE QUALITE CERTIFIEE

**Fertinature**  
 Semences, Plantes et Fertilisants  
  
 MonJardin

**BTM ETUDES**  
 Ingénierie VRD  
 - Maîtrise d'œuvre  
 - Infographie  
 8, rue du Hibou  
 Zone de Chateaugay 1  
 03410 Domérat  
 Tél. : 04 70 06 14 22  
 Mail : btm-etudes@orange.fr

**SARL Librairie Papeterie des Ecoles**  
 Fournitures et mobiliers de bureau  
**CALIPAGE**  
 27, place Bretonnie - 03100 Montluçon  
 Tél. : 04 70 05 00 51 - librairie.des.ecoles@free.fr



**MIROITERIE de la LOUE**  
 Saint-Victor - Tél. : 04 70 29 77 69  
 Fabriquant de menuiseries alu et de vitrages isolants  
 Vérandas - Pergolas - Menuiseries  
 Portes - Stores - Portails

**welCom' Graphic**  
 Agence de communication graphique  
**CRÉATION ET IMPRESSION :**  
 bulletin municipal - carte de visite - flyer -  
 calendrier - dépliant - brochure - affiche - logo  
 03410 DOMÉRAT  
**04 70 28 64 61 - 06 68 34 22 42**  
 vanessadefayet@orange.fr

**LA BOUCHERIE RESTAURANT**  
  
**SAINT-VICTOR**  
**04 70 64 57 70**  
 RUE MARIUS BERLIET  
 ZAC DE LA LOUE 03410

**ALTERGEO**  
 géomètre-géomètre-expert  
**Expert judiciaire - Médiateur**  
**Scanner 3D - Copropriété - Urbanisme**  
**Lotissement - Topographie**  
 4 avenue du Cimetière de l'Est - 03100 Montluçon  
 22 allée Alan Turing - 63000 Clermont-Ferrand  
 tél : 04 70 09 35 59  
 courriel : contact@altergeo.fr - web : http://altergeo.fr  
 Altergé0 SARL de Géomètres Experts au capital de 7 000€ - SIRET 513 981 498 00035 RCS Montluçon  
 APE 7112A - ordre des Géomètres-Experts n°2009B200015

**TYPOCENTRE**  
CRÉATEUR • IMPRIMEUR

**03103 MONTLUÇON**  
04 70 06 22 22 - www.typocentre.fr

**Des Joyaux**  
PISCINES

**SAINT-VICTOR**  
Tél. 04 70 28 84 11

**METAL.3D**

Dépannage de serrure  
Chaudronnerie-Métallerie-Serrurerie  
Structure Métallique

Gérant : Benjamin LEMERAY  
Mobile : 06 20 58 45 45

Z.A. du pont vert - 03410 PRÉMILHAT  
Tél. : 04 70 64 74 02 - metal.3d@wanadoo.fr

**ESPACE**  
revêtements

**SOLEMUR**

MEUBLE TV MVR BOIS LAMINÉ PEINTURE

Imposse Maurice Ravel - Z.A.C de Châteaugay  
Route de Châteaugay - 03410 COMERAT  
04.70.29.82.36

**DIGUMAS**  
**IRY S.A.S.**

Installations ★ ★ ★ Service après-vente

Pompe à chaleur - Géothermie / Aérothermie  
Remplacement de chaudières  
Climatisation - Ventilation  
Salle de bains clé en main  
Contrat d'entretien et de dépannage

04 70 08 75 75 MONTLUÇON www.digumas.fr depuis 1994

**BM MONTAGE**

Imposse de l'Industrie  
03410 St-VICTOR

Tél. 04 70 28 84 41  
Fax. 06 07 56 89 41  
www.bmmontage.com

Montage Charpente Métallique  
Couverture - Bardage

Depuis 1986

**Jacky Clément**  
S.A.R.L. Anneau-Patis

Plâtrerie - Peinture - Isolation - Façade  
24 de Mai - Les Deux Rives  
03410 LEMPDES  
04 70 28 81 99  
www.jackyclément.fr

Tél. : 04 70 45 32 59  
Télécopie : 04 70 45 48 39

**CMSE**

Notre **ENGAGEMENT**,  
respecter et réhabiliter  
l'environnement  
pour un développement durable

CARRIER  
BETONNIER  
TRANSPORTEUR

et groupes mobiles  
de concassage

**SERVICE COMMERCIAL**

- Tous matériaux de carrière et sablière  
Tél. : 04 70 45 32 59
- Transport  
Tél. : 04 70 45 45 62
- Béton prêt à l'emploi  
Tél. : 04 70 45 79 71
- Toupe - Tapis Pompe  
Tél. : 04 70 47 67 43

<b>ST-VICTOR</b> 04 70 28 85 51 Tous matériaux de carrière Centrale à béton, G.C., G.R.H. Stock matériaux de carrière rose	<b>CARRIERE MEILLERS</b> 04 70 47 23 20 Tous matériaux de carrière Quartz
<b>ST LOUP</b> 04 70 34 83 06 Tous matériaux de sablière Centrale à béton	<b>CARRIERE CERILLY</b> 04 70 66 55 23 Tous matériaux de carrière
<b>CARRIERE VERNEIX</b> 04 70 06 19 83 Tous matériaux de carrière G.R.H.	<b>SABLIERE</b> <b>ST-DIDIER-LA-FORÊT</b> 04 70 41 22 10 Tous matériaux de sablière
<b>MONTAIGUT</b> 04 73 85 05 11 Tous matériaux de carrière rose Centrale à béton, G.C., G.R.H. Stock sable de sablière	<b>CARRIERE BRANSAT</b> 04 70 45 91 76 Tous matériaux de carrière
<b>VENSAT</b> 04 73 63 78 78 Tous matériaux de carrière Centrale à béton, G.C., G.R.H. Stock matériaux de carrière rose et sable de sablière	<b>RIOM</b> 04 73 63 02 81 Plateforme matériaux Centrale à béton
	<b>CENTRALE A BETON</b> <b>LEMPDES</b> 04 73 61 85 41

**Portage de repas à domicile**  
Restauration scolaire  
Entreprise

**STB**

Saveurs & Traditions du Bocage  
03410 SAINT VICTOR  
www.stb03.fr

04.70.51.45.10

Entreprise de travaux agricoles

**Dubuisson Serge**

Epandage de Fumier  
Broyage  
Semis de Maïs

Tél. : 06 81 46 30 30  
7 rue Charles Peguy - 03410 Saint-Victor

**MAATTEI**  
construction

Votre spécialiste régional

Garages béton  
Menuiseries  
Vérandas  
Portails  
Stores

Fenêtres  
**LORENOVE**

**VERANDA**  
GUSTAVE RIDEAU

1 rue du Commerce - 03410 Saint-Victor - 04.70.28.86.48

SAS  
**BARBIERO**

À votre service  
depuis 1986

**TRAVAUX  
PUBLICS, EAU  
& ASSAINISSEMENT**

- Travaux sans tranchée
- Construction
  - de réseau en PEHD par soudage ou électrosoudage
  - de réseau fonte et PVC
- Transport de marchandises
- Interconnexion
- Percement de conduite en charge
- Travaux de terrassement

BARBIERO SAS  
14, rue Jean Bonnichon - ZA du Max  
03630 Desertines  
04 70 03 42 58  
Mail : contact@barbierosas.com

EN 2024  
**ALLUMONS LA FLAMME !**

**BONNE ANNÉE !**

**CENTRE AQUALUDIQUE de la Lune**

Fitness, Aquasports, Sauna, Instant famille, Baptême de plongée...

En 2024, à chacun son activité...

Renseignements au 04 70 08 26 60  
- 03410 SAINT-VICTOR -

MONSIEUR COMMUNALITÉ

**VIATEMIS**  
By VIATEMIS Partners

**EQUIPEMENTIER VÉHICULES**  
Original Equipment Manufacturer (OEM)

CONCEPTEUR, FABRICANT  
ET DISTRIBUTEUR

de solutions embarquées pour la gestion d'énergie

**NOS GAMMES PRODUITS**

Coupe-circuits de batterie manuels et électroniques

Relais, interrupteurs électriques de commande...

Distributeurs pneumatiques, valves, électrovannes, actionneurs, vérins...

VIATEMIS  
125, route de Paris • 03410 Saint Victor  
Tél 04 70 08 26 00 • Fax 04 70 08 26 20  
contact@viatemis.com • viatemis.com

**A.E.N.F.**

- Nettoyage et Dégazage de cuve à fioul
- Découpage et Evacuation de la cuve ou Neutralisation
- Pompage et Nettoyage des puits de jardin
- Vidange Fosse Septique, Bac à graisse, Déshuileur....

14 rue de l'Industrie - 03410 Saint-Victor  
Tél. : 04.70.05.33.70

**MAELIS**  
MOBILITÉ COMMUNALE

**VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS**

TOUTES LES INFOS SUR MAELIS.EU  
04 70 05 02 47  
maeliskaelis.com

**BUS**  
Se déplacer à moins d'1€ / jour  
Abonnement mensuel **25 €**  
(12,50€ avec la prime transport)  
Lignes F: Quinzaines - Prémilhet - Mauclozon - Désertines - Saint-Victor  
Lignes scolaires : S2, S3, S7

**CVÉLO**  
Se déplacer à moins d'1€ / jour  
location mensuelle **35 €**  
(17,50€ avec la prime transport)  
Point de location en mairie de Saint-Victor

**TAD**  
de 6h00 à 21h30\*  
Info et réservation au  
04 70 29 03 29  
\* plus d'infos sur maelis.eu